

Edition spéciale. Ecole nationale d'administration pénitentiaire

# Le Petit Bleu

MERCREDI  
9 DÉCEMBRE 2020



www.petitbleu.fr

D'AGEN

# L'Enap, 20 ans d'histoire agenaise



## Un 20<sup>e</sup> anniversaire célébré pour se souvenir et se projeter

Directeur de l'École nationale d'administration pénitentiaire, Christophe Millescamps souligne combien, en deux décennies, l'Enap a épousé les évolutions de la société et formé des personnels indispensables à une Nation démocratique. Son passé est donc riche, et son avenir prometteur.

En septembre 2000, l'École nationale d'administration pénitentiaire accueillait ses premiers élèves sur le campus d'Agen. L'Enap était en effet « délocalisée », quittait la région parisienne pour s'implanter dans le Sud-Ouest. Vingt ans ont passé, et l'école nationale s'est enracinée. Elle a formé plus de 36 000 élèves au profit de l'administration pénitentiaire, a élargi le spectre de ses formations pour répondre aux évolutions de la société. L'école est progressivement « montée en puissance », remplissant sa mission de service public avec la plus haute exigence. Elle a répondu à toutes les attentes, sur le plan de la formation, mais également dans sa relation avec le territoire agenais. L'Enap s'est affirmée comme un facteur de développement économique, et un acteur social et culturel incontournable. Ses 20 ans de présence locale sont donc couronnés de succès, et l'extension du campus est un gage de confiance et d'ambition intacte.

### Comment définir la mission de l'Enap ?

Christophe Millescamps, directeur de l'École nationale d'administration pénitentiaire. « La mission remplie par l'école lui est confiée par la direction de l'administration pénitentiaire, l'une des cinq directions du ministère de la Justice. C'est une mission régaliennne, intéressant le do-

maine hautement sensible de l'exécution de la peine. L'Enap forme ainsi tous les personnels pénitentiaires participant à chacune des étapes de cette mission : protection des victimes et de la société, prévention de la récidive, réinsertion des condamnés. Chacune de ces étapes est indispensable au bon fonctionnement de la justice. En privilégier une au détriment d'une autre reviendrait à nuire à l'intégralité de la charge qui nous est confiée, laquelle est globale.

« La règle doit s'incarner dans celle ou celui dont la charge est de la faire respecter »

L'école se doit maintenant de s'intéresser à un nouvel enjeu de l'exécution de la peine : celui de son efficacité. À l'instar de ce que préconise la loi de programmation pour la justice, ou encore les méthodes modernes de la criminologie appliquée, elle doit tourner son regard vers les modalités d'exécution de la peine qui produisent des résultats, en participant à leur évaluation, aux recherches les concernant, aidant ainsi à la mise en œuvre d'un dialogue apaisé entre la société et sa justice. »

### Quelles sont les valeurs de l'Enap ?

« Les personnels de l'administration pénitentiaire participent à l'exécution des restrictions de liberté prononcées par les juges. C'est une mission régaliennne, dont la noblesse provient des formes de cette exécution. Outre la conformité au droit, qui est la première de ces formes et qui inscrit notre administration dans l'État de droit, il y a l'exemplarité de nos agents, qui en est la seconde. La règle doit s'incarner dans celle ou celui dont la charge est de la faire respecter. C'est dans cette incarnation que la règle prend vie et fait sens tant pour celle ou celui qui la porte que pour celle ou celui qui pour un temps s'en est écarté. Ainsi la déontologie, les valeurs du service public, la lutte anti-corruption sont-elles des points forts de notre formation. Nous nous efforçons de traduire cette exemplarité dans le cadre de nos cérémonies de fin de formation. »

### Ces valeurs sont-elles le support de l'identité professionnelle ?

« Oui, l'école confère une identité professionnelle, et elle tisse du lien. Tout agent de l'administration pénitentiaire passe par Agen, c'est souvent le point de départ dans une carrière, et il existe donc un phénomène de reconnaissance entre anciens élèves, qui ont partagé une expérience forte. Et cette histoire se poursuit, via les processus de formation continue ou de formation à distance. La



Christophe Millescamps : « La grandeur de l'Enap, c'est bien sa mission globale. »

communauté est ainsi entretenue. »

### Est-ce important de célébrer les 20 ans de présence à Agen ?

« Oui. Les 20 ans, c'est le moment de s'arrêter, et de regarder avec attention notre passé, notre situation actuelle, et c'est l'occasion de se projeter. L'Enap a beaucoup progressé durant ces deux décennies, des investissements ont été consacrés à sa modernisation, et cela se poursuit avec l'extension du campus qui renforce l'action de l'école. En 20 ans on a vécu une

inexorable montée en compétences, par exemple dans les domaines de la recherche ou de la probation. Aujourd'hui nous embrassons le défi numérique, avec le devoir de former à distance, et de travailler davantage avec les territoires ultramarins. Pour vérifier l'harmonie des pratiques professionnelles, il nous faudra trouver une nouvelle articulation aux terrains, avec par exemple des experts, des référentiels de métiers, qui pourront relayer les pratiques « hors les murs ».

Les 20 ans sont donc le moment de regarder le chemin parcouru et

de se projeter, mais aussi l'occasion de souligner notre attachement à un territoire. L'Enap est bien à Agen, la ville est fière de sa grande école nationale, et nous voulions donc marquer le coup, souligner cet attachement. Nous avons programmé des actions culturelles, sportives, des collo-

Piliers des 20 ans, « le territoire, la modernité et la mémoire. »

ques de réflexion, mais compte tenu de la crise sanitaire ce lien avec la population a dû être reporté. Certaines animations seront reprogrammées l'année prochaine, même si 2020 reste la date clé. L'école a été ouverte le 20 septembre 2000, et vingt ans plus tard nous avons ouvert l'école au grand public, dans le cadre des Journées du patrimoine. Vingt ans après, jour pour jour, c'était émouvant, et important que les Agenais soient là. Nous avons également réalisé un film, « L'École racontée par ses personnels », une inédite balade sonore permettant de découvrir différemment le campus. Un colloque a également été proposé, où a été évoquée une personnalité importante pour notre école, le philosophe agenais Michel Serres. L'Académicien réunissait les trois piliers de ces 20 ans, que sont le territoire, la modernité et la mémoire. Dernière composante du 20<sup>e</sup> anniversaire, cette édition spéciale qui rend hommage à celles et ceux qui ont fait, qui font et feront notre belle École nationale d'administration pénitentiaire » ●



## L'Énap en quelques chiffres

Site de **16 hectares**

Budget en 2019 : **34 103 172 euros**

Retombées économiques de l'Énap en 2019 estimées à près de **50 millions d'euros**

Plafond d'emplois (2019) : **264**

Son organisation pédagogique est répartie sur un ensemble construit d'environ **20 000 m<sup>2</sup>**

**36556**

Effectif total d'élèves qui ont suivi et achevé leur formation initiale à l'Énap entre 2001 et 2019

- > 3 villages
- > 857 chambres pour 1375 lits
- > 5 filières de formation

En 2019, l'École a accueilli :

- > 3 747 élèves en formation initiale
- > 978 personnels en formation d'adaptation et formations spécialisées
- > 2 504 stagiaires en formation continue

## « Une école moderne parfaitement intégrée à son territoire »



Eric Dupond-Moretti à l'Enap, le 16 octobre 2020. Avant de prononcer son discours, il a salué le drapeau de l'école, en présence de la préfète de Lot-et-Garonne Béatrice Lagarde, et du directeur de l'école Christophe Millescamps. / photos PB Morad Cherchari

*Eric Dupond-Moretti, garde des Sceaux, ministre de la Justice, est venu le 16 octobre 2020 à l'École nationale d'administration pénitentiaire. Une visite qui visait notamment à célébrer les 20 ans de présence à Agen.*

Ministre de tutelle de l'École nationale d'administration pénitentiaire, le garde des Sceaux Eric Dupond-Moretti s'est rendu sur le campus d'Agen le 16 octobre 2020. Un passage « obligé » pour tous les ministres de la Justice qui se sont succédés à la chancellerie, mais qui revêtait en cette année 2020 un autre relief, puisqu'il s'agissait aussi de féliciter l'Enap pour le 20<sup>e</sup> anniversaire de son installation à Agen. Eric Dupond-Moretti a rencontré élèves, formateurs et responsables de l'Enap, et a bien sûr évoqué la crise sanitaire. « Les personnels de cette administration ont démontré, et manifestent au quotidien, leur détermination et leurs capacités d'adaptation, a-t-il déclaré. Les établissements pénitentiaires ont continué à fonctionner. Cet exploit est la mani-

festation des forces vives de cette administration. Mesdames et Messieurs, cet engagement vous honore. Je salue tout particulièrement votre choix courageux d'intégrer l'administration pénitentiaire, et de la servir dans ce contexte. La crise sanitaire a conduit l'école à se surpasser pour adapter ses méthodes d'enseignement, réalisant des efforts numériques conséquents en termes de formation à distance, pour assurer la continuité des formations. Je tiens ainsi à remercier l'ensemble des personnels de l'Enap. » Le ministre de la Justice a également souligné le rôle crucial que conservera l'administration pénitentiaire. « Les défis de demain

sont absolument majeurs. Il faut impérativement poursuivre les actions engagées, je vais en dire quelques mots, ce sera votre feuille de route, vous serez accompagnés par l'école dans ce cadre. Nous devons indiscutablement poursuivre notre réflexion sur la peine. Votre mission est évidemment de protéger les concitoyens, de prendre en charge les personnes qui nécessitent soit d'être incarcérées, soit judiciairement suivies. Mais vous devez également veiller à ce que les personnes condamnées retrouvent une place dans la société. [...] Notre devoir est de faire en sorte qu'elles sortent meilleures qu'elles ne sont entrées. La réinsertion passe avant tout par des conditions de détention plus dignes. » Pour mener à bien ses missions, la Justice bénéficiera de moyens immobiliers et budgétaires. « Nous sommes également lancés dans un plan immobilier am-

bitieux, avec la création de 15 000 places de prison dont 7 000 seront réalisées ou très engagées d'ici la fin de la mandature, pour améliorer durablement les conditions de détention et de travail des personnels », a précisé Eric Dupond-Moretti.

### Des crédits supplémentaires

« Pour mener à bien cette politique, j'ai obtenu pour 2021 un budget historique : 8,2 milliards d'euros pour l'ensemble du ministère de la Justice. L'administration pénitentiaire bénéficiera d'une hausse de 9 % de crédits, soit 3,3 milliards d'euros consacrés au renforcement des effectifs, à l'amélioration de la sécurité pénitentiaire et au programme immobilier. 1 092 postes seront créés pour les personnels de surveillance et les personnels d'insertion et de probation. » Pour finir, le garde des Sceaux a salué « une réussite pédagogique, une école moderne, parfaitement intégrée dans son territoire » ●

« La réinsertion passe avant tout par des conditions de détention plus dignes. »

Eric Dupond-Moretti s'est rendu dans le bâtiment permettant des exercices de simulation. Il a assisté à une intervention fictive dans une cellule, en écho à sa volonté de protéger davantage les personnels dans les prisons.



## Ce qu'est l'Enap

par Jacques Launay, président du conseil d'administration

« Mon père est né à Villeneuve-sur-Lot et j'y ai passé toutes mes vacances d'été (je nageais au cercle des nageurs villeneuvois !) jusqu'à mon départ à 17 ans en classes préparatoires aux grandes écoles au Prytanée militaire de La Flèche. Lorsque je venais chez ma grand-mère à Bias, je n'imaginais pas que, plus de cinquante années plus tard, je serais de retour dans la région au service de l'Enap et de l'administration pénitentiaire. Un concours heureux de circonstances, une carrière dans la Marine de près de quarante ans et un mandat de conseiller d'Etat en service extraordinaire m'ont porté en 2018 à la tête du conseil d'administration de cette belle école.



d'accompagner les détenus en fin de peine en leur offrant des perspectives, et de prévenir de la récursive.

Je mesure depuis cinq ans maintenant combien, ici, à Agen, tous les personnels sont très conscients de leurs responsabilités et... très bien formés. Leur formation est la clef de leur réussite professionnelle au service de leur double mission.

L'école à Agen est jeune et dynamique. Elle a fait ses preuves depuis son installation sur ce site agréable. Certes le campus initialement ouvert a laissé place à un ensemble plus fermé et sécurisé, mais ce n'est hélas, que le reflet de mesures logiques de sécurité que notre société démocratique ne pouvait pas ne pas prendre.

### Elle participe à la sécurité publique

J'ai correspondu avec Michel Serres (lui qui avait intégré l'École navale en 1949 !) et j'avais évoqué avec lui aussi bien les grands horizons maritimes que l'univers carcéral. Il incarnait la puissance de la pensée au service d'un intérêt collectif. Il était attaché à l'Enap tant par ses racines agnaises que par la volonté de réfléchir aux réalités du monde. Je suis donc particulièrement fier de présider le conseil d'administration de l'Enap. J'ai succédé à un magistrat dans cette fonction bénévoles et passionnante. Nous le savons bien dans la Marine nationale, la

### Une structure de formation moderne

Le conseil d'administration délègue notamment sur les orientations générales de l'école, sur le programme annuel des formations, sur le catalogue annuel des actions de formation continue, sur le programme annuel des recherches, des études et des colloques, sur le rapport annuel du directeur relatif à l'activité

### L'ouverture sur le monde extérieur à l'administration pénitentiaire

L'Enap est un établissement public de l'Etat à caractère administratif, doté de la personnalité morale ; qui assure la formation initiale de tous les personnels de l'administration pénitentiaire. Elle est placée sous la tutelle du garde des Sceaux, ministre de la Justice. Le texte qui la régit est le décret n° 2000-1328 du 26 décembre 2000. Il définit les missions de l'école et le rôle du conseil d'administration. L'administration pénitentiaire assure l'exécution des condamnations pénales. Elle prend en charge des personnes placées sous main de justice. Elle participe à la sécurité publique en assurant la surveillance des personnes détenues. Elle favorise la réinsertion sociale dans le double but

de l'établissement, sur le budget et ses modifications, sur les acquisitions, aliénations ou échanges d'immeubles, sur le règlement intérieur de l'école... Vaste programme qui rythme la vie d'un établissement public. Ce statut permet l'ouverture sur le monde extérieur à l'administration pénitentiaire. Il favorise un dialogue social indépendant des discussions de l'échelon central, et dédié à la fonction formation pour servir l'intérêt général. L'Enap structure de formation moderne qui assure une mission de service public essentielle pour la société inculque le sens d'une opérationnalité 24 heures/24. Elle est au service de la société. » ●



« L'école à Agen est jeune et dynamique. » / photos DR et C. Prèleur

## Cette délocalisation fut «le projet du siècle»



Le maire d'Agen Paul Chollet accueillant le 8 novembre 2000 le Premier ministre Lionel Jospin, venu inaugurer l'Enap. Une journée mémorable, venant parachever le travail inlassable du maire d'Agen pour cette installation, et long de plusieurs années.



## une réussite architecturale Un véritable campus à l'américaine



Le pari de la délocalisation en province fut aussi une audace sur le plan architectural./ photo Christian Prêleur

La délocalisation de l'École nationale d'administration pénitentiaire est décidée en 1993. Il s'agit de « décentraliser » des emplois publics, de l'Île-de-France vers la province. Le ministère de la Justice participera, et l'école formant les personnels pénitentiaires sera comprise dans ce grand déménagement. D'abord nommée École de formation des personnels de l'administration pénitentiaire (EFAP), elle était basée en Alsace (à Albé, puis à Obernai). L'école occupe à partir de 1965 les locaux d'un ancien centre de jeunes détenus construit sur le site de Plessis-le-Comte, à Fleury-Mérogis, dans l'Essonne. En 1977, elle reçoit sa dénomination actuelle.

### La lumière crée l'espace

Dans le « cahier des charges » fixé par l'Etat, il faut que les villes candidates à l'accueil de l'Enap soient de tailles moyennes, et dotées de formations universitaires. Entre 1993 et 1994, plusieurs villes tiennent la corde à savoir les 3 A : Agen, Amiens, Angoulême. Certains éléments jouent favorablement en faveur d'Agen : l'insertion de l'école dans la vie locale (proximité des commerces, des équipements sportifs et des sites d'enseignement supérieur), les facilités octroyées par les villes d'Agen et de Boé pour les terrains dédiés au campus, et l'incontestable attrait du Sud-Ouest. Les travaux commenceront en janvier 1999 et se termineront en juin 2000 – tout juste avant la rentrée des premiers élèves. Avec ses villages d'hébergement, ses locaux pédagogiques, sportifs, administratifs, le site s'étale sur 16

hectares, soit un gain de superficie de 47 % par rapport à l'ancienne école de Fleury-Mérogis. Le budget total de cette délocalisation se montera à 353 millions de francs de l'époque, une manne financière considérable dont profiteront des entreprises locales ou régionales. Un concours d'urbanisme est lancé préalablement afin de prévoir l'aménagement des espaces. Il est remporté par Michel Cantal-Dupart, architecte urbaniste et Jacques Coulon, paysagiste. Un concours d'architecture suit, avec pour impératif d'intégrer les bâtiments dans le parc conçu par les urbanistes. Il est remporté par Guy Autran et Philippe Marraud, architectes agenais.

### L'école vit autour du parc

Le principe d'aménagement des espaces se traduit par l'implantation des bâtiments et des équipements sportifs en périphérie du terrain et le dégagement d'un parc traversé par un canal, le tout aménageant de larges perspectives et figurant un véritable campus universitaire. L'école s'intègre dans le paysage : elle s'érige « en pleine nature » et le canal qui la traverse accentue cette impression de calme et de présence à la campagne. L'école vit autour du parc, et les façades rouges en marquent les limites. L'architecture se caractérise également par l'unité des matériaux et des couleurs (brique rouge, éléments blancs comme les cailloux de Garonne, laque-blanc). Terrasses de plain-pied, patios, puits de lumière : dès 2000, la lumière crée l'espace ●



Rassemblement d'élèves à l'issue d'un baptême de promotion, en 2019. Entre le bâtiment administratif et l'amphithéâtre, le parvis de l'Enap est aussi une agora.

En 1993, l'Etat décidait de redéployer des milliers emplois publics hors d'Île-de-France. Le ministère de la Justice participe à ce vaste mouvement, et cherche alors une ville moyenne pour implanter son école nationale d'administration pénitentiaire. Agen, en compétition avec Amiens et Angoulême, gagnera le match grâce à son capitaine : le député-maire Paul Chollet.

L'ancien député-maire d'Agen Paul Chollet a occupé une place centrale dans la délocalisation de l'École nationale d'administration pénitentiaire à Agen. C'est lui qui avait capté ce projet de « déménagement » dans les couloirs de l'Assemblée nationale, et il a œuvré des années durant pour monter un dossier, et le faire correspondre aux ambitions d'Agen.

### « La Justice avait pris un nouveau chemin »

« Je m'en souviens bien, racontait-il fin juin 2020 dans les colonnes du Petit Bleu. J'étais à l'Assemblée nationale, c'était en 1991-1992, je sortais d'une séance de questions au gouvernement, et des collègues députés évoquaient entre eux les administrations franciliennes qui allaient être délocalisées en province. En parlant de l'école pénitentiaire, l'un d'entre eux a lâché : « Les matons, je n'en veux pas... » Moi au contraire cela m'intéressait beaucoup, car je sentais que la Justice avait pris un nouveau chemin, vers plus d'humanisation. Cette école pouvait être le moyen de rendre la justice plus humaine grâce à sa formation, avec des personnels s'occupant des détenus, préparant leur retour à la liberté. Tout cela m'intéressait, pour moi comme pour Agen. » Dans le second tome de ses Mé-

moires politiques « L'Epreuve du pouvoir » (publiés en 2007), Paul Chollet consacre un chapitre à l'Enap, justement titré... « Le projet du siècle ». En voici quelques extraits, éclairant parfaitement la passion (sinon l'acharnement) qu'il consacra à ce dossier. « Le XXI<sup>e</sup> siècle ne passera pas sans que le corps social n'apporte une réponse humaine à la problématique de la faute, du délit, de sa sanction, d'une réparation capable de générer le pardon sans lequel on ne sort de la barbarie. Quelle belle idée alors, serait d'oser installer cette école nationale pénitentiaire au grand air, là où s'exprime encore tout un art de vivre ! » Le député-maire demande à son administration (alors pilotée par un certain Jean Dionis du Séjour) de se mettre en ordre de bataille pour ravir l'Enap. Après la déconvenue de l'École des Mines (Albi avait été préféré à Agen), Paul Chollet veut cette école nationale, et va activer tous ses réseaux pour valoriser

### Après la déconvenue de l'École des Mines, Paul Chollet veut cette Enap à Agen

sa ville. Il se rapproche du directeur de l'administration pénitentiaire de l'époque, Bernard Prévost, qui a des attaches agenaises, et noue de bons contacts avec le directeur de l'Enap de Fleury-Mérogis (Georges Camps, à qui il fait découvrir les terrains d'Agen Sud). En 1993 arrive la seconde cohabitation, et Pierre Méhaignerie est nommé place

Car la partie est serrée. D'autres villes veulent l'Enap, notamment Amiens et Angoulême. Mais les conditions exigées par l'Etat sont considérables : il faut

### A Fleury-Mérogis, les bras chargés de pruneaux d'Agen...

Paul Chollet. Je dois lui dire toute ma reconnaissance ainsi qu'à nos services de l'équipement sans lesquels nous aurions sombré tout près du port. » En bon VRP, le député-maire se rend également à l'Enap de Fleury-Mérogis, les bras chargés de pruneaux d'Agen, et rencontre la direction, le personnel, les syndicats. Il raconte le Sud-Ouest, abonne l'école au Petit Bleu pour qu'elle s'imprègne du territoire, et ouvre une « cellule Enap » à la mairie d'Agen – une sorte de « bureau de liaison ». En raison de tous ces efforts, et d'un dossier irréprochable, c'est bien la candidature d'Agen qui est retenue, et communiquée officiellement par le Premier ministre Edouard Balladur le 20 septembre 1994, lors d'un Comité interministériel d'aménagement du territoire organisé à Troyes.

### Inauguration le 8 novembre 2000

Malgré les changements de gouvernements (Juppé puis Jospin), malgré de délicats arbitrages budgétaires, le projet de construction sera mené à bien, avec une forte implication des entreprises locales. Les premiers élèves arriveront sur le campus d'Agen à la rentrée 2000, et lors de l'inauguration du 8 novembre hommage sera rendu à Paul Chollet, maire et grand serviteur d'Agen. Laissons-lui donc le mot de la fin : « Il est heureux que notre art de vivre pénètre, lors de leur formation, ceux qui auront à exécuter les décisions de justice. Il peut y avoir sans doute là le point de départ d'une fonction civilisatrice auprès de ceux qui ont, un temps, perdu leur paradis. » ●



ains, et accorder 30 millions au montage financier (portés plus tard à 45 millions) ; le conseil général de Lot-et-Garonne comme la Région Aquitaine s'engageront sans réticence pour partager, avec la Ville, la charge à trois parts égales. Le dossier de candidature est déposé, et au début de l'été 1994, Maignon fait savoir qu'Agen risque d'être éliminé du match, car les terrains proposés seraient... inondables. L'intervention d'un homme sera alors déterminante : celle du préfet de Lot-et-Garonne, Michel Dieffenbacher. « Alertant la direction départementale de l'équipement, il prit le dossier en main et rétablit auprès de l'administration parisienne la réalité des choses de façon si claire que cela dissipa la rumeur, écrit

## Six grands témoins racontent l'évolution de « leur » école

### Patrick Mounaud : « Une installation agenaise dans l'enthousiasme »

**Patrick Mounaud, directeur de l'Enap de 1998 à 2002.** « Le transfert de l'Enap de Fleury-Mérogis à Agen, en 2000, tout en maintenant le rythme des formations initiales et continues, était en soi un challenge. Mais nous avons voulu faire plus, et nous avons préparé ce transfert comme un véritable passage. Pour cela, nous avons pris le temps de célébrer l'histoire de l'école en région parisienne avant de la quitter. Après un colloque historique le 19 juin, nous avons organisé un raid cycliste entre les deux sites, avec des arrêts dans plusieurs établissements pénitentiaires. L'accueil et le soutien de la ville d'Agen ont été sans faille pendant tout le temps de préparation de cet atterrissage et nous avons aussi une volonté ferme de nous intégrer dans cette ville, et ceci à tous les niveaux. C'est dans cet esprit que différentes manifestations ont été organisées. Le 25 juin 2000, nous avons pu participer au banquet du millé-

naire organisé par la ville d'Agen : une table de plus d'un kilomètre avait été dressée tout au long du boulevard de la République avec plus de 4 500 couverts. Le 18 septembre, ce fut la véritable rentrée des élèves à l'Enap à Agen ! Et déjà de nombreux partenariats avaient été noués avec les universités de Pau, Bordeaux et Toulouse, avec l'École nationale de la magistrature à Bordeaux et d'autres organismes de formation.

#### Michel Serres et sainte Foy

L'événement le plus marquant reste bien sûr l'inauguration par le Premier ministre Lionel Jospin, accompagné de la ministre de la Justice, Marylise Lebranchu, le 8 novembre 2000. Ce fut aussi le moment de l'ouverture d'un remarquable colloque inaugural qui a réuni pendant trois jours près de 900 personnes dont 60 membres de délégations étrangères. Des orateurs d'horizons très divers ont contribué à faire

avancer la réflexion sur le thème : « Sens de la peine et Droits de l'homme ». C'est cependant la leçon inaugurale donnée par René Girard et la conclusion captivante de Michel Serres qui resteront les souvenirs forts de cet événement. Mais la ville d'Agen célébrait aussi au cœur de ce colloque un moment essentiel de son histoire en accueillant la création d'un opéra : « La Voie écarlate ou la Passion de sainte Foy ». Pour cet événement exceptionnel, La Majesté de sainte Foy, un reliquaire du X<sup>e</sup> siècle, avait été prêté exceptionnellement par l'abbatiale Sainte-Foy de Conques à la ville d'Agen. La diversité de ces manifestations inaugurales de l'Enap – dans un campus remarquable et particulièrement bien intégré dans la ville d'Agen – était aussi une façon de mieux faire connaître ce métier pénitentiaire qui a connu des évolutions essentielles au cours de ces dernières décennies. » ●



Lors de l'inauguration officielle de l'Enap, le 8 novembre 2000. Patrick Mounaud (à droite) se trouve en présence du Premier ministre Lionel Jospin, de la ministre de la Justice Marylise Lebranchu, du maire d'Agen Paul Chollet et du député de Lot-et-Garonne Alain Veyret. / archives Enap

### Georges Vin : objectif, « le renforcement des pratiques professionnelles »

**Georges Vin, directeur de l'Enap de 2002 à 2007.** « J'ai été nommé à la tête de l'Enap deux ans après sa délocalisation à Agen. J'y ai découvert un outil très différent de ce que j'avais connu à Fleury-Mérogis, puisqu'il n'y avait pas de connotation carcérale. Au contraire, on avait là des bâtiments neufs, modernes aussi par leur architecture, un site ouvert sur l'extérieur, avec des espaces verts. Une sorte de campus à l'américaine. J'ai poursuivi l'action entreprise par mes prédécesseurs, tout en accentuant la professionnalisation des cursus de formation, notamment des surveillants. En septembre 2002 la loi d'orientation et de programmation de la justice (dite loi Perben) comportait un volet pénitentiaire important avec la création de 13 500 de places en détention, la construction d'établissements spécifiques pour mineurs ainsi que la mise en œuvre de méthodes innovantes comme la surveillance électronique, le tout accompagné d'un plan massif et rapide de recrutement de personnel. Et le ministre est venu le mois suivant à l'Enap car le dispositif de formation devait s'adapter rapidement à ces nombreux et nouveaux challenges. Les incidents étaient réguliers dans les prisons, et les personnels devaient être mieux préparés à y faire face. D'où la création à Agen du bâtiment de simulation, l'extension du stand de tir, et un nouveau dojo pour les arts martiaux. Ce sont des formateurs, professionnels de terrain, qui ont piloté le projet du bâtiment de simulation. On y a reproduit des cellules, des parloirs, des sas avec des portiques de protection, une unité incendie, etc., modulables en fonction des exercices. Un groupe d'élèves simule par exemple une intervention sur détenu en cellule, pendant qu'un autre groupe l'observe, puis on débriefe avec les forma-



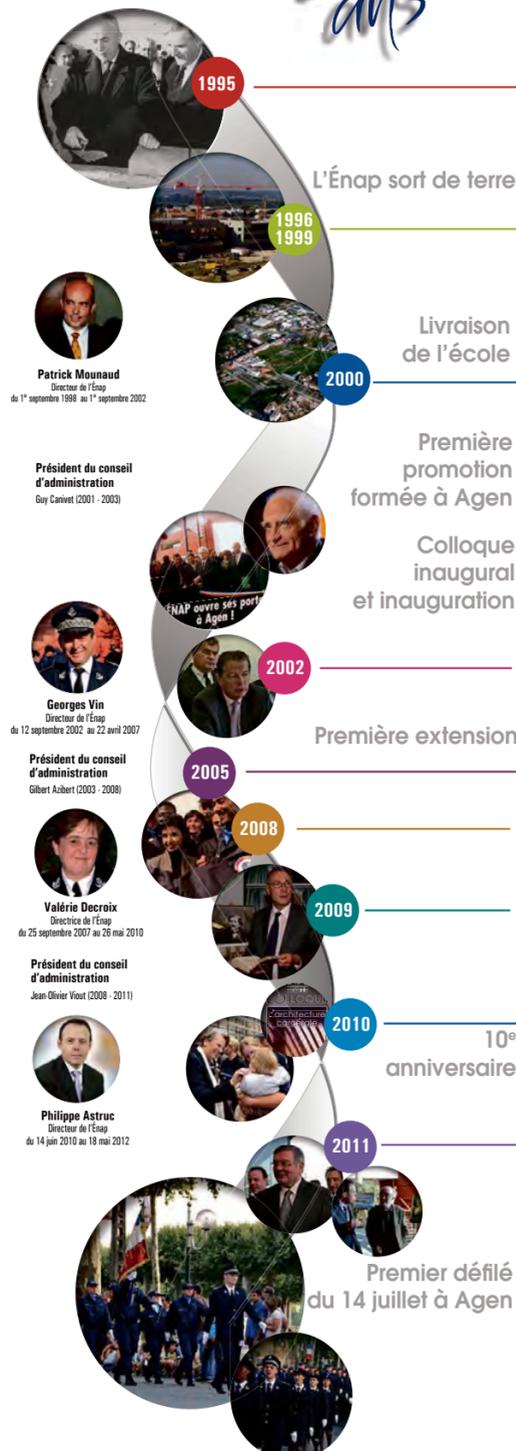
teurs. L'école apprend et à agir et à réfléchir en situation, tout en diffusant une culture des gestes professionnels ancrée sur des pratiques réglementaires et déontologiques uniformes.

#### « Le métier est avant tout fondé sur la relation humaine »

Cette période voit aussi la création des Equipes régionales d'intervention et de sécurité (Eris), avec une première promotion en 2003. Nous avons aussi lancé la formation pour les personnels intervenant dans les nouveaux Établissements pour mineurs, issus de la loi Perben et ouverts en 2007. La formation était commune avec les personnels de la Protection judiciaire de la jeunesse avec un cursus spécifique adapté à ce public. Ces évolutions illustrent le renforcement des pratiques professionnelles, et de l'intérêt pour l'administration pénitentiaire. L'Enap s'est adaptée constamment aux directives, tout en gardant à cœur sa mission essentielle : que l'on soit dans le domaine de la sécurité, ou bien dans l'insertion et la probation, le métier est avant tout fondé sur la relation humaine par rapport au justiciable. Autorité, sens de l'écoute, exemplarité, fierté du service rendu à la société, etc. : tout cela relève de l'humain, une vertu qui ne vous quitte plus après l'Enap. » ●

**Enap**  
École nationale  
d'administration  
pénitentiaire

20  
ans



## Valérie Decroix : « Un campus ouvert » propice à la rencontre entre toutes les filières de formation

**Valérie Decroix, directrice de l'Enap de 2007 à 2010.** « Depuis la création de la première École nationale d'administration pénitentiaire, le pari a été pris d'en faire un lieu unique de formation initiale de l'ensemble des filières professionnelles et d'un lieu possible de rendez-vous pour la formation continue de tous les acteurs professionnels.

Cette occurrence permet aux différentes catégories socio-professionnelles composant la pluridisciplinarité de nos métiers, de prendre possiblement conscience de leur complémentarité et de leur connexité.

L'exercice au quotidien au sein des services laisse parfois une impression de coexistence, du fait des tenues, des horaires, des outils, des codes distincts, alors même que nos publics nous renvoient l'expression des mêmes quêtes et des mêmes requêtes. Les deux filières les plus représentées sont celles de la surveillance et de l'insertion et de la probation. Ce sont les personnels les plus directement au contact des personnes placées sous main de justice.

S'il leur appartient de faire montre de cohé-

rence dans leur action, ils doivent les uns et les autres porter intérêt à la culture de leurs missions réciproques.

Ce sont les temps hors de ceux de la formation qui autorisent le plus souvent ces rencontres. C'est une des raisons pour laquelle l'école d'Agen s'est voulue pensée comme un campus ouvert, avec de vrais lieux communs et du

« Les temps hors de ceux de la formation autorisent le plus souvent les rencontres entre les filières de la surveillance et de l'insertion et de la probation. »

temps extrascolaire pour découvrir ensemble l'histoire, les ressources culturelles, l'engagement de projet, la pratique sportive, l'environnement.

La préparation aux concours montre désormais qu'un nombre non négligeable de candidats s'intéressent aux deux filières dans la représentation qu'ils en ont, et qu'en évolution

de carrière le passage de l'une vers l'autre dans leur pratique professionnelle est un enrichissement plus qu'un renoncement.

Parce qu'en faisant le choix d'un métier, si le surveillant veille sur le justiciable et si le conseiller favorise son Insertion sociale, tous deux participent à la mission commune de prévention de la récidive. Qui reste somme toute, la vraie raison de l'œuvre de Justice. » ●



Valérie Decroix, lors d'une remise de diplômes en 2009./ photos archives PB

## Philippe Astruc : « Il fallait travailler sur l'identité pénitentiaire »



Philippe Astruc, ici au centre, fut le premier magistrat à diriger l'Enap.

**Philippe Astruc, directeur de l'Enap de 2010 à 2012.** « Quand j'ai pris mes fonctions à l'Enap en juin 2010, je poursuivais mon parcours dans le domaine de la formation, venant moi-même de l'École nationale de la magistrature, où j'avais exercé comme directeur adjoint, responsable de la formation des futurs magistrats.

Le fait de nommer un magistrat à la tête de l'Enap était un signal fort d'unification de la famille Justice. Ma nomination intervenait également dans le contexte de la loi pénitentiaire de 2009, qui installait l'administration pénitentiaire comme « force de sécurité intérieure ».

Le milieu carcéral ne m'était naturellement pas étranger en tant que procureur de la République, mais je venais d'une grande école qui formait un public unique, les magistrats, et j'en intérais une autre qui en formait treize !

Trop souvent réduite à l'image d'une école des surveillants, il fallait accentuer sa visibilité, sur le plan local comme national, et fédérer ses publics, autour de valeurs et de temps institutionnels forts. En un mot travailler sur l'identité pénitentiaire.

### Fédération interne des corps de métier

Jusqu'en 2010, seul le public des directeurs des services pénitentiaires bénéficiait d'une cérémonie de fin de formation et de baptême. J'ai rapidement souhaité systématiser ce rituel de socialisation professionnelle à l'ensemble des publics accueillis en formation initiale.

Le très beau campus de l'école pouvait en outre servir d'écrin valorisant. Mais cette fédération interne des corps de métier était insuffisante au regard des enjeux sociétaux d'une administration méconnue du grand public, dont on ne parle que lors d'incidents, d'évasions, de récidive.

Comment donner à voir la fierté des personnels de l'administration pénitentiaire, com-

ment faire comprendre au grand public les missions essentielles qu'ils assurent, comment promouvoir un recrutement sans cesse croissant, alors que l'armée, la police, la gendarmerie recrutent également massivement avec une visibilité plus forte ?

Reconnue troisième force de sécurité intérieure, l'administration pénitentiaire se devait d'être vue comme telle.

Dès 2011 j'ai perçu les enjeux que pouvait représenter une participation de ses personnels au défilé de la fête nationale, non seulement à Agen, mais bien sur les Champs Élysées. Un dossier de candidature a été constitué et soutenu par le directeur de l'administration pénitentiaire auprès du cabinet du président de la République. Mais on n'intègre pas si facilement un dispositif quasi centenaire. Il faut convaincre sa propre administration, plusieurs ministères, le gouverneur militaire de Paris, le président de la République *in fine*.

### Parmi les plus prestigieuses écoles de la République

Dès 2011, nous avons pérennisé la présence d'un peloton pénitentiaire pour les célébrations agennes du 14 juillet. Il convient à ce titre de souligner le constant soutien que nous avons reçu du 48<sup>e</sup> Régiment de transmissions. Cette participation prendrait d'abord la forme d'une garde statique, puis se ferait plus classiquement sous la forme d'un défilé.

En intégrant ce dispositif à l'échelon local, nous savions qu'une graine était plantée, et qu'elle germerait doucement, jusqu'au discours de Jean-Jacques Urvoas, garde des Sceaux, ministre de la Justice, du 27 avril 2016 à l'Enap, annonçant une participation d'élèves de l'Enap au défilé parisien du 14 juillet 2016.

Quelques petits pas pour les élèves, mais un grand bon pour notre école qui rejoignait ainsi les plus prestigieuses écoles de la République sur ce glorieux parcours. » ●

**Enap**  
École nationale  
d'administration  
pénitentiaire

20  
ans

Président du conseil  
d'administration  
Philippe Lemaire (2012 - 2018)

Philippe Pottier  
Directeur de l'Enap  
du 21 janvier 2010 au 21 janvier 2016

Sophie Bleuet  
Directrice de l'Enap  
du 11 février 2016 au 11 janvier 2019

21 janvier : visite de Christiane Taubira, ministre de la Justice, garde des Sceaux.

Baptême et inauguration des salles de cours. Les clichés sont le résultat du concours photo « Une école à votre image » ouvert à tous les personnels de l'administration pénitentiaire.

14 novembre : inauguration de l'Espace pédagogique Pierre Cannat : valorisation d'une collection muséale pour inscrire la mémoire de l'institution dans les parcours de formation.

7 avril : visite de Robert Badinter, ancien garde des Sceaux.

27 avril : visite de Jean-Jacques Urvoas, ministre de la Justice, garde des Sceaux.

14 juillet : Premier défilé des personnels pénitentiaires à Paris : l'Enap est mise à l'honneur.

6 octobre : Visite de Manuel Valls, Premier ministre.

Premier défilé  
du 14 juillet  
à Paris

## Avec Philippe Pottier, l'essor de la formation au milieu ouvert pénitentiaire

**Philippe Pottier, directeur de l'Enap de 2013 à 2016.** « Mon installation à l'Enap par M<sup>me</sup> Taubira, garde des Sceaux, en janvier 2013, précéda de peu la réunion de la Conférence de consensus de prévention de la récidive. Ce n'était pas sans lien : les thèmes concernant la probation y étaient centraux, j'étais le premier directeur de l'Enap issu de la probation. Dans les années 2000, les recherches criminologiques dans ce champ furent riches, fondées sur les données probantes de la science. Sur ces bases, j'ai initié une réforme des contenus de formation des personnels d'insertion et de probation, profondément renouvelés en coordination avec les responsables de formation. Restructurant l'organigramme de l'école, j'ai renommé l'un des départements d'enseignement « probation et criminologie » pour ancrer cette évolution. Ainsi, depuis 2013, les formateurs ont développé des modules de formation basés sur les connaissances les plus actuelles, qu'il s'agisse des méthodes d'évaluation, d'intervention ou de positionnement professionnel. Cela permet d'enrichir les formations initiales mais aussi d'accom-

pagner les évolutions dans les SPIP, services pénitentiaires d'insertion et de probation, dans le cadre de la formation continue. Pour l'appuyer, j'ai fait traduire le livre de référence de Andrews et Bonta<sup>1</sup>, créant alors les Presses de l'Enap, une maison d'édition au sein de l'école dédiée aux savoirs criminologiques, à la formation et à l'histoire pénitentiaire. Savoirs et formation gagnent à s'ancrer à une mémoire partagée. L'école ayant récupéré les fonds de l'ancien musée pénitentiaire de Fontainebleau après sa fermeture, nous avons aménagé un espace muséographique pour les exposer, l'espace Pierre-Cannat. Pierre Cannat, aujourd'hui trop oublié, fut l'artisan principal de la réforme pénitentiaire de 1946 et le créateur de l'école pénitentiaire de Fresnes cette même année. Il fut pionnier dans de nombreux domaines, en particulier celui de la probation : avec Paul Amor, directeur de l'administration pénitentiaire à la Libération, il milita pour que soit instauré un système de probation en France. J'ai souhaité sortir de l'oubli ce réformateur et précurseur dans tous les domaines de l'action pén-



Lundi 21 janvier 2013, la garde des Sceaux, ministre de la Justice Christiane Taubira vient installer Philippe Pottier dans ses fonctions. « J'étais le premier directeur de l'Enap issu de la probation », se souvient-il. / photo archives PB

tentiaire en inscrivant son nom sur un mur de l'école. » ●  
<sup>1</sup> Probation : l'ensemble des mesures et

sanctions pénales non carcérales et des structures qui les gèrent.  
<sup>2</sup> « Le comportement délinquant : analyse

et modalités d'intervention » (5e éd.) D. A. Andrews et J. Bonta, traduit de l'anglais par M. Herzog-Evans et C. Le Bossé, Les Presses de l'Enap, 2015.

## Sophie Bleuet : Il fallait « être beaux et exemplaires » sur les Champs-Élysées



Jeudi 14 juillet 2016 : à l'issue du premier défilé de l'Enap sur les Champs-Élysées, le ministre de l'Intérieur Bernard Cazeneuve vient lui aussi féliciter Sophie Bleuet et ses « troupes ».

**Sophie Bleuet, directrice de l'Enap de 2016 à 2019.** « Quand j'ai pris sa direction, l'école tournait à plein régime. Nous étions même en « surchauffe ». L'administration pénitentiaire faisait face à de nombreux départs à la retraite, et il fallait former de nouveaux personnels. L'extension des capacités de formation était plus pertinente que jamais, mais en attendant une décision il fallait s'organiser. Face à l'afflux d'élèves, nous avons réorganisé nos modalités pédagogiques, augmenté les cours en amphithéâtres pour absorber de grands groupes. La situation était aussi tendue pour les exercices de simulation, pour l'hébergement, avec une occupation continue des chambres, et pour le service de restauration. Il y avait donc surchauffe opérationnelle, mais compensée par une audace dans l'organisation car nous avons toujours conservé un niveau élevé dans la formation. Évidemment, lorsque la nouvelle de l'extension du campus d'Agen a été communiquée, ce fut une très grande satisfaction pour le personnel et les élèves. Nous l'avons vécue comme une victoire collective, car les élus locaux (les municipalités d'Agen et de Boé, l'agglomération, le conseil départemental de Lot-et-Garonne et la Région Nouvelle-Aquitaine) ont fait preuve d'un engagement sans faille pour que l'Enap d'Agen soit développée. L'option d'un second site était dans l'air, mais c'est bien celle de l'école unique qui a

été retenue. »

### Deux Présidents

Le passage de Sophie Bleuet aura aussi été marqué par deux défilés sur les Champs-Élysées lors des 14-Juillet 2016 et 2017. « C'était une reconnaissance exceptionnelle, et méritée, pour notre administration pénitentiaire. Reconnaissance auprès du grand public comme auprès des autres forces de sécurité de la Nation. Seulement il fallait faire nos preuves, être beaux et exemplaires dans ce défilé prestigieux. Nous devons représenter l'ensemble de l'administration pénitentiaire, et il ne fallait pas manquer le rendez-vous... Quand nous avons répété le défilé à Satory devant les autorités militaires, l'instant fut historique. Nous étions à la hauteur, quel symbole. C'est le moment le plus fort de ma carrière. » Le 13 juillet au soir les « troupes » de l'Enap seront félicitées par le président de la République François Hollande, venu spécialement à la Chancellerie. Autre rencontre présidentielle pour l'école, à Agen cette fois, avec la visite officielle d'Emmanuel Macron, en mars 2018. « L'Enap est une grande école, ajoute Sophie Bleuet. Il faut y avoir travaillé pour connaître sa complexité, pour savoir qu'ici on fait des miracles. Je pense que cette capacité d'adaptation est une force considérable. J'en serai toujours fière. » ●

**Énap**  
École nationale  
d'administration  
pénitentiaire

20  
ans



**6 mars** : visite d'Emmanuel Macron, président de la République

**Décembre** : mise en œuvre de la clôture périmétrique

**Avril** : l'Énap accueille 200 lycéens bac pro sécurité en immersion une semaine en partenariat avec la DISP de Dijon.

**Octobre** : ouverture des structures pédagogiques et administratives provisoires (modulaires).

**6 juin** : visite d'Isabelle ROME, haute-fonctionnaire à l'égalité femmes / hommes.

Comment utiliser le numérique comme levier de la transformation de l'Énap et de ses outils de formation?

**Septembre** : extension du stand de tir  
**Dernier trimestre** : restructuration du restaurant

Contrat d'objectifs et de performance : « Nous n'héritons pas de l'école de nos anciens, nous l'empruntons à nos futurs collègues. »

## Mardi 6 mars 2018, une visite historique



L'arrivée du président de la République à l'École nationale d'administration pénitentiaire, le 6 mars 2018. Il est accueilli par la directrice Sophie Bleuet, en présence de la garde des Sceaux, ministre de la Justice Nicole Belloubet, du directeur de l'administration pénitentiaire Stéphane Bredin, du préfet de Lot-et-Garonne Patricia Willaert et du député d'Agen Michel Lauzzana. / photosPB Jean-Michel Mazet

L'Enap a accueilli au cours de ses 20 ans de présence à Agen de nombreuses personnalités officielles, dont des Premiers ministres et des gardes des Sceaux. Le 6 mars 2018, elle recevait la visite du président de la République Emmanuel Macron. Une journée historique pour l'école, durant laquelle le Président se verra présenter le campus et les formations. Devant les élèves, il prononcera un discours qui fera date sur « le sens de la peine ».

Ce mardi 6 mars 2018, le soleil était radieux en début d'après-midi sur Agen, avant que le cortège présidentiel ne franchisse le portail de l'Enap : mais alors qu'il saluait les autorités locales, une violente averse s'est abattue sur Emmanuel Macron. Pas de quoi toutefois gâcher cette visite historique, qui s'est ensuite déroulée sans imprévisibles.

Très attendu sur les premières mesures à envisager dans son quinquennat quant à la réforme de la Justice, et axées sur « le sens de la peine et son efficacité » mais également sur la dignité des condamnés et les nécessaires moyens à donner à l'administration pénitentiaire, le président de la République a consacré la pre-

mière partie de sa visite à l'école (nationale) agenaise. En présence de la garde des Sceaux, ministre de la Justice Nicole Belloubet, il s'est fait expliquer ce qu'était l'établissement, quelles étaient les différentes formations, par la directrice de l'Enap Sophie Bleuet. Cette dernière a évidemment évoqué le grand projet porteur d'avenir, celui de l'extension du site. Un dossier connu du chef de l'Etat, et qui a son assentiment. Emmanuel Macron s'est ensuite rendu dans une zone dévolue à la formation des agents pénitentiaires, là où des cellules sont reconstruites. Il s'est entretenu avec six

jeunes élèves et les a interrogés quant à leurs motivations. Ils ont tous des profils différents mais, dénominateur commun, chacun effectue une reconversion professionnelle dans la pénitentiaire. Anciens agent de sécurité, personnel hospitalier, professeur d'histoire-géo, etc., ils ont participé à un échange sans langue de bois, avec un Président très attentif à leur nouvel engagement.

« Nous voulons aussi vous dire, Monsieur le Président, que nous aimons ce métier, a ainsi indiqué une élève. Nous souhaitons que

l'on parle différemment de notre profession, que l'on bannisse certains clichés, et que l'on porte haut notre rôle dans

la société. » Un discours auquel il fallait s'attendre, mais pas une leçon récitée pour autant. Des accents de sincérité ont été mis, et le Président a loué cette force de conviction. « Vous nous faites du bien... », a lâché la ministre de la Justice. « Bon courage à tous », a complété Emmanuel Macron, qui s'est plié de

bonne grâce à la photo de famille. Il est allé ensuite à la rencontre d'une trentaine de conseillers pénitentiaires d'insertion et probation (CPIP) venus de plusieurs départements.

### Un dialogue franc et sans tabou

Après la diffusion d'un film relatif à leurs missions, et l'exposé de la justice dite « restaurative », là encore un dialogue franc et sans tabou s'est engagé. Le Président a trouvé ce qu'il était venu chercher : la preuve que l'accompagnement social et les peines réalistes en milieu ouvert étaient l'une des clés de la lutte contre la récidive.

Lors son allocution devant quelque 250 élèves, il a ensuite rappelé qu'« une Nation est jugée à travers ses prisons. Vous portez l'honneur de la République ». Mais constatant que « notre système [judiciaire] est dans une impasse » il a alors présenté des mesures pour rendre les peines lisibles aux condamnés comme aux victimes, pour restaurer la dignité des personnes incarcérées et amplifier les mesures en milieu ouvert pour les petites peines ●

« Une Nation est jugée à travers ses prisons. Vous portez l'honneur de la République »



### Les mesures annoncées par le Président lors de sa visite à l'Enap d'Agen

- Rendre la peine effective et lisible par le condamné, la victime et l'ensemble de la société.
- Réduire la population carcérale
- Développer l'utilisation du bracelet électronique
- La fin des très courtes peines, mais application sans aménagement des peines supérieures à six mois
- Davantage de dignité dans les prisons françaises

devant les élèves

## Paroles présidentielles



« On ne peut pas demander à des détenus de respecter la société, de pouvoir se réinsérer en elle ou de respecter l'uniforme que vous portez si on nie la dignité et les droits de ces individus », a déclaré le Président devant les élèves de l'Enap. / photos AFP et S.Bo.

### Quelques extraits du discours prononcé le 6 mars 2018 par le président de la République devant les élèves de l'Enap.

« Je suis très heureux d'être parmi vous aujourd'hui. Vous savez, il n'y a jamais rien d'innocent ou de véritable hasard et après plusieurs semaines, plusieurs mois de travail sur les sujets essentiels qui font notre justice et plus fondamentalement notre République, je tenais à venir m'exprimer en cette enceinte, dans cette école où nous formons, où nous continuons à former les cadres de l'administration pénitentiaire, celles et ceux qui font cette administration au quotidien. Je tenais à le faire parce que je considère qu'il y a une chose essentielle dans notre pays aujourd'hui qui est de penser le sens de la peine, son sens, son efficacité parce que protéger nos concitoyens qui est au cœur des missions régaliennes c'est aussi savoir punir celles et ceux qui ont effectué des choses répréhensibles. Mais c'est, comme d'ailleurs plusieurs d'entre vous nous l'ont montré tout au long du chemin que nous avons effectué ensemble cet après-midi, savoir donner un sens à cette peine. Ce sont des questions éminemment liées à l'état de nos sociétés et ce que vous faites au quotidien ou ce que vous vous apprêtez à faire ce sont des missions éminemment délicates parce qu'elles ont en leur sein à la fois la capacité à protéger l'ensemble de nos concitoyens mais à accepter une idée que trop souvent nous ne voulons plus voir, c'est qu'il y a du mal dans la société, qu'il y a des femmes et des hommes qui parfois commettent le pire et qui devront retrouver une place dans la société. Et qu'oublier cela et tout ce que cela implique au quotidien c'est oublier sans doute l'un des fondements de notre République. »

« On ne peut pas demander à des détenus de respecter la société, de pouvoir se réinsérer en elle ou de respecter l'uniforme que vous portez si on nie la dignité et les droits de ces individus », a déclaré le Président devant les élèves de l'Enap. / photos AFP et S.Bo.

« Nous devons nous redonner à nous-mêmes une éthique qui redonne force à deux principes aujourd'hui brouillés. D'une part celui de l'effectivité qui garantit que la peine a du sens pour les victimes, pour la société et même pour les coupables eux-mêmes dans un processus de rédemption dont ils saisissent la portée symbolique et physique. Cette effectivité c'est de s'assurer qu'une peine telle qu'elle est prononcée a vocation à être exécutée, que les délais sont réalistes et que les modalités correspondent aux fonctions de la peine que je rappelais il y a un ins-



tant. Le deuxième principe c'est celui de dignité qui ne se confond pas avec la simple reconnaissance de quelques droits mais qui consiste bien à chaque instant à se rappeler que le détenu est un individu simplement privé de liberté mais pas privé des autres droits qui sont les siens et qui a vocation à se réintégrer pleinement dans la vie de la société. Ces deux principes impliquent que la peine soit pensée pour chaque individu en fonction de ce qu'il est, de son parcours afin de briser au passage l'espèce de fatalité pénale qui renforce une forme de fatalité sociale et qui fait, pour rappeler René Girard, qu'on a l'impression que la pénalité est souvent le renforcement d'une exclusion préalable. ●

« Vous êtes toutes et tous les premiers exposés à cette perte de sens notamment lorsque vous devez gérer des populations carcérales privées de perspectives de réinsertion, soumises à un traitement ma-

## Initiales ou continues, les différentes formations

5 221 élèves ou stagiaires ont bénéficié en 2019 d'une formation : 3 100 personnes ont terminé une formation initiale, et 2 121 agents ont profité des actions de formation continue. Quels sont les métiers concernés ?

L'Enap propose une formation initiale, et une formation continue. Il arrive donc qu'au cours de sa carrière professionnelle un personnel de l'administration pénitentiaire revienne à Agen, là où tout a commencé. La particularité, c'est la transversalité. Des élèves de promotions différentes, et qui seront demain à des niveaux hiérarchiques différents, se côtoient dans certains cours communs. Idéal pour se rencontrer, tisser des liens et renforcer une culture commune. mais quelles sont ces formations initiales ?

**Directeurs des services pénitentiaires.** La formation vise à préparer à l'exercice des fonctions d'encadrement, de direction, de conception, d'expertise et de contrôle dans les établissements et services de l'administration pénitentiaire. Elle permet l'acquisition et le développement de compétences notamment en matière de management, de sécurité et de sûreté des établissements, de pilotage et de mise en œuvre des politiques de prise en charge des personnes placées sous main de justice, de gestion des ressources humaines



et financières, de gestion déléguée, de contentieux administratif, de responsabilité pénale et administrative, de finances publiques. La durée de la formation initiale préalable à la titularisation dans le corps des directeurs de l'administration pénitentiaire est fixée à deux ans. Elle comprend une première année passée en qualité d'élève directeur et une seconde année passée en qualité de stagiaire.

**Les lieutenants pénitentiaires.** Ils sont recrutés par promotion au choix et par deux concours distincts, interne et externe. Ils ont vocation à occuper un emploi de commandement du personnel de surveillance au sein d'un établissement pénitentiaire. Ils supervisent, coordonnent et animent la détention avec le soutien du corps d'encadrement, premiers surveillants et majors, auxquels ils peuvent déléguer une partie de leurs responsabilités et dont ils contrôlent et évaluent le travail. Ils organisent l'accueil et la prise en charge des personnes placées sous main de justice. Ils sont les plus proches collabora-

teurs de l'équipe de direction. Le parcours de professionnalisation des lieutenants issus de concours s'étend sur deux ans.

**Les premiers surveillants.** La formation d'adaptation à la fonction de premier surveillant s'étend sur treize semaines sur le principe de l'alternance entre enseignements à l'Enap et stages en établissement. Les fonctionnaires du corps d'encadrement et d'application du personnel de surveillance promus dans le grade de premier surveillant exercent leur activité professionnelle au sein des établissements pénitentiaires pour occuper un emploi d'encadrement de détention. Ils reçoivent une formation d'encadrement des surveillants, surveillants principaux et surveillants brigadiers.

**Les surveillants pénitentiaires.** Il s'agit des promotions les plus nombreuses. La durée de la formation statutaire des surveillants est fixée à dix-huit mois. Elle comprend deux périodes probatoires : une période de formation initiale d'une durée de six mois en qualité d'élève surveillant ; une période de douze mois en qualité de surveillant stagiaire. A l'issue de la formation initiale, l'élève surveillant doit être capable de remplir les fonctions du premier grade ; à cet égard, la formation



Lors d'une promotion de directeurs des services pénitentiaires, en 2019, en présence du directeur de l'Enap Christophe Millescamps. / photo archives PB-JMM

privilegie l'adhésion aux valeurs de service public et au code de déontologie du service public pénitentiaire ; l'acquisition d'un positionnement professionnel adapté dans l'exercice de ses mis-

sions ; la connaissance des publics et l'intégration dans l'environnement professionnel pénitentiaire ; l'acquisition des connaissances juridiques et réglementaires nécessaires à l'exercice des missions ; l'ap-

prentissage des techniques et des gestes professionnels indispensables à l'accomplissement du service ainsi qu'au maintien de l'ordre et de la sécurité dans les établissements ou services ●

**Directeur pénitentiaires d'insertion et de probation (DPIP).** La formation se déroule en deux ans à l'Enap, en alternance avec des stages au sein des services pénitentiaires d'insertion et de probation. Le DPIP effectuera également des stages auprès d'une direction interrégionale des services pénitentiaires, d'une juridiction pénale, d'une collectivité territoriale, et d'un établissement pénitentiaire

A l'issue de la formation, le DPIP doit être en capacité de piloter et mettre en œuvre les politiques d'insertion, de probation et de prévention de la récidive,

d'encadrer, d'animer, de gérer et d'évaluer un SPIP. Il doit maîtriser les missions et les méthodes d'intervention des SPIP et connaître les fonctions exécutées par les conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation.

**Conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation (CPIP).** Dans une perspective de prévention de la récidive, le conseiller pénitentiaire d'insertion et de probation participe à la préparation des décisions à caractère pénal et à l'exécution des mesures restrictives et privatives de liberté et aide les personnes placées sous main de justice qui lui sont

confiées à réintégrer le corps social. Sa formation initiale doit ainsi lui permettre le développement des compétences sociales, humaines et juridiques mais aussi l'acquisition de compétences dans les domaines de la criminologie, du droit de l'exécution des peines, du droit des victimes, des écrits professionnels et de conduite d'entretien. La durée de la formation initiale préalable à la titularisation dans le corps des CPIP est fixée à deux ans. Elle comprend une première année passée en qualité d'élève et une seconde année passée en qualité de stagiaire.

**Classe préparatoire intégrée.** Pour encourager et diversifier l'accès à la fonction publique, une classe préparatoire intégrée est organisée au sein de l'Enap. Cette classe a pour mission de préparer les bénéficiaires aux concours externes de catégorie A et B de l'administration pénitentiaire. Les candidats à la classe préparatoire intégrée (étudiant ou demandeur d'emploi) doivent remplir les conditions requises pour se présenter aux premiers concours externes. La sélection des candidats tient notamment compte de leurs ressources ou de celles de leurs parents, de leur motivation, du niveau d'excellence de leur cursus antérieur et de leur origine géographique.

**Personnel technique.** Les services techniques ont vocation à piloter l'ensemble des actions de maintenance, de production ou d'ingénierie au sein des services pénitentiaires. Ils regroupent des

métiers divers qui assurent deux missions essentielles : assurer le fonctionnement et la sécurité technique des établissements, en terme de patrimoine, d'équipement, de gestion quotidienne et de maintenance ; participer à l'insertion professionnelle des détenus à travers les actions de formation et l'encadrement du travail.

Après admission aux concours d'accès, la formation est organisée sur le principe de l'alternance, entre enseignements à l'École nationale d'administration pénitentiaire et stages en établissements pénitentiaires.

**Personnel administratif.** Ces métiers recouvrent des missions et des compétences diversifiées, que l'on soit attaché d'administration, secrétaire administratif ou adjoint administratif. Les personnels administratifs, au niveau des attachés d'administration, sont plus particulièrement chargés de la conception, l'expertise, la gestion et le pilotage d'unités administratives (ressources humaines, budget, greffe pénitentiaire...). Les secrétaires administratifs participent à la gestion économique et financière des établissements et des services pénitentiaires, assistés par les adjoints administratifs.

### Formations continue et d'adaptation

Conçue pour permettre aux agents de maintenir ou parfaire leurs compétences, la formation continue dispensée à l'Enap répond à trois objectifs : l'adap-

tation immédiate au poste de travail, l'adaptation à l'évolution prévisible des métiers, le développement de qualifications ou l'acquisition de qualifications nouvelles. Les agents suivent ces formations soit à leur demande, soit dans l'intérêt du service.

Le périmètre des sessions de formation continue présentées dans un catalogue de la formation continue recouvre l'ensemble de l'activité et des métiers pénitentiaires : moyens techniques et logistiques, gestion administrative et financière, ressources humaines, management, communication, droit, politiques publiques, connaissance des personnes placées sous main de justice, sûreté et sécurité, etc.

Certaines de ces formations sont ouvertes à des professionnels n'appartenant pas à l'administration pénitentiaire. Conçue pour permettre aux agents de maintenir ou parfaire leurs compétences, la formation continue dispensée à l'Enap se décline aussi en formation d'adaptation. Elles préparent à des métiers ou à des spécialités et bénéficient à des agents titulaires de leur grade : chefs d'établissement, personnels techniques, directeurs de services pénitentiaires d'insertion et de probation, formateurs et responsables de formation. Certaines de ces formations sont validantes. Par exemple : moniteurs de sécurité pénitentiaire, agents des Equipes régionales d'intervention et de sécurité (Eris), moniteurs de sport pénitentiaires, moniteurs incendie... ●



Un exemple de formation continue à l'Enap : en 2016, l'ancien champion du monde de boxe Mahyar Monshipour était venu animer une formation au profit des moniteurs de sport en prison. Ou comment faire intelligemment boxer les détenus. / photo archives PB-JMM

## L'Enap a une riche histoire, mais aussi un bel avenir à Agen...

*L'Enap d'Agen célèbre son 20<sup>e</sup> anniversaire : elle regarde avec fierté le chemin parcouru, tout en se projetant sur l'avenir. En 2017 l'Etat a décidé que le campus serait étendu avec de nouveaux logements et locaux pédagogiques. Une marque de confiance.*

**L**ieu de savoir et de partage, l'Ecole d'administration pénitentiaire est unique en France. Elle est une école de la Nation, et y convergent celles et ceux ayant réussi un concours d'admission (surveillants pénitentiaires, conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation, directeurs de services pénitentiaires ou de services d'insertion et de probation, etc.), des moniteurs de sport, personnels techniques ou administratifs, etc. L'Enap assure aussi une mission de formation continue, et tout cela implique une présence quasi « non-stop » des élèves et autres stagiaires.

### Montée en puissance des besoins de formation

Créée en 2000, l'école est alors calibrée en fonction des besoins de formation de l'époque. Le campus compte son bâtiment principal, des salles de cours, et trois villages d'hébergement regroupant 850 chambres. Trois ans plus tard, l'Enap atteint déjà ses capacités d'accueil maximales. Audace et sens de l'organisation sont alors mis en œuvre pour que les promotions s'enchaînent, mais des travaux s'imposent. En 2005 et 2006 sont créés l'amphithéâtre Michelet, le bâtiment de simulation (qui reproduit un environnement carcéral), un cinquième dojo, et le bâtiment d'enseignement et administratif est doté d'une aile supplémentaire. Mais les besoins de formation ne cessent de monter en puissance. L'administration pénitentiaire doit en effet remplacer les agents partant à la retraite, et aussi répondre aux engagements de l'Etat qui ouvre régulièrement de nouvelles structures de détention. En 2017 et 2018 l'Enap est sous pression, avec des capacités d'accueil parfois saturées. Malgré quelque 1 600 lits, des élèves

iront dormir à l'hôtel et des cours seront donnés sur le campus universitaire voisin. Les chiffres parlent d'eux-mêmes. En 2012, l'Enap formait 100 conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation (CPIP) contre 330 en 2020. S'agissant des élèves surveillants (les promotions toujours les plus impressionnantes), l'Enap peut être appelée à en former jusqu'à 2 400 par an. La nécessité d'accroître les capacités de formation est patente. L'extension de l'école est décidée en 2016, et deux options sont alors possibles : soit l'extension du site d'Agen, soit la création d'un second pôle, par exemple en région parisienne. Agen entre alors en compétition, et les élus locaux, de tous bords politiques, forment une union sacrée pour

**Entre 2019 et 2024, l'Etat aura investi 60 millions d'euros sur l'école agenaise**

que « notre » candidature soit retenue. Le match est bien préparé, et le dossier agenais musclé : des terrains sont immédiatement disponibles pour agrandir le campus, les équipes administratives et pédagogiques sont très expérimentées et peuvent facilement monter en puissance, et des raisons financières favorisent aussi une seule école renforcée à Agen. La décision de la ministre la Justice Nicole Belloubet sera rendue publique en octobre 2017 : l'Enap d'aujourd'hui sera bien celle de demain. « L'extension répond à quatre objectifs, explique le secrétaire général de l'Enap, Jean-Noël Decotignies : porter la capacité de formation à 1 900 élèves en simultanée – elle est de 1 400 en 2020 ; améliorer les conditions de formation, d'hébergement et de restauration ; donner des moyens

structuraux pour la transformation numérique de l'école ; faire connaître notre savoir-faire en criminologie appliquée au champ pénitentiaire. »

### Près de 900 lits supplémentaires

Pour répondre à ces objectifs, un investissement considérable est consenti par l'Etat : ce sont 60 millions d'euros qui vont être investis à Agen, pour des travaux lancés en 2019 et théoriquement achevés en 2025 – sous la maîtrise d'ouvrage de l'Agence publique pour l'immobilier de justice. La surface totale du campus passera alors de 16 à 17 hectares, puis-que trois terrains sont acquis, pour recevoir deux parkings (environ 250 places de stationnement) et le pôle de criminologie. Sur le site « historique », trois phases de travaux ont été programmées.

La première a été lancée en 2019, et a vu la construction de 1 700 m<sup>2</sup> de structures modulaires. Elles rassemblent des salles de cours (plus de 600 places pédagogiques), une trentaine de bureaux et l'atelier pédagogique du numérique. Cette première phase est achevée, pour un montant de travaux de 3,8 millions d'euros, et compte tenu de leur excellente fonctionnalité ces structures pourraient éventuellement être conservées. La deuxième phase de travaux a commencé en octobre 2020. Elle durera un an et verra la construction d'un quatrième village d'hébergement. L'élaboration de ce projet a suivi toutes les étapes préalables, notamment un concours d'architectes remporté par Ignacio Prego Architectures et François de la Serre. Ce quatrième village se nommera Riac, et viendra compléter les trois autres villages : Trenque, La Capelette et Peyrac. Riac rassemblera 898 lits supplémentaires, répartis en 437 chambres doubles



Vue du village de Riac depuis le campus : un environnement moderne et propice à la réussite scolaire. / images Ignacio Prego Architectures - Javier Minassian

de 17 m<sup>2</sup> et 24 chambres individuelles adaptées aux personnes à mobilité réduite. Construit du côté de l'avenue d'Aquitaine, à Boé, ce projet s'inscrit dans des objectifs environnementaux forts : une réduction

### Le quatrième village d'hébergement se nommera Riac, et viendra compléter les trois premiers

des consommations d'énergie ; 20 % des consommations d'énergie couvertes par des énergies renouvelables ; une attention particulière portée sur le confort d'été et l'acoustique ; des mesures compensatoires à l'abattage des arbres rendus nécessaires par la création des bâtiments. En forme de E (comme Enap), les quatre ailes de ce bâtiment seront élégantes et végétalisées, avec des parties communes très lumineuses, un environnement moderne et propice à la réussite scolaire (coût : 23,6 millions). Alors que l'Enap célèbre son 20<sup>e</sup>

anniversaire, la phase 3 du projet d'extension du campus est toujours en arbitrage. Elle comprendra trois éléments essentiels, projetant l'école toujours plus loin dans l'excellence, avec un nouveau plateau technique et le pôle de criminologie, ainsi que la restructuration du restaurant.

### Réalité virtuelle et pôle de criminologie

La formation des élèves passe par de nombreux exercices d'entraînement. La création d'un plateau technique et de structures de simulation adaptées aux nouvelles missions de l'administration pénitentiaire (sur 1 800 m<sup>2</sup>) comprendra notamment : un second atelier cellulaire feu ; un atelier parcours 3D stress, basé sur la simulation virtuelle et la réalité augmentée grâce à des casques numériques ; une salle de progression et d'investigation armée ; un local gestion de crise ; un espace rue et aire d'évolution (de 1 700 m<sup>2</sup>) permettra les exercices extérieurs (simulation d'un transfèrement, par exemple). Autre innovation, la création d'un

pôle aquitain d'excellence en criminologie appliquée (sur 4 000 m<sup>2</sup>). « Il doit permettre de transmettre le savoir-faire unique de l'école en termes de criminologie appliquée et devenir un lieu d'échanges et de savoirs ouvert à tous : élèves, étudiants, chercheurs, professionnel de la sécurité », explique la direction de l'Enap. Ce pôle devrait intégrer notamment : un amphithéâtre de 350 places, des salles de cours (théoriques et informatiques), l'espace d'exposition de la mémoire pénitentiaire Pierre-Canat, le fond historique de la médiathèque et des bureaux pour une trentaine d'agents. Ce pôle bénéficiera d'un partenariat Enap/université de Bordeaux, et sera tourné aussi vers le grand public puisqu'y seront organisés des colloques. Le 20<sup>e</sup> anniversaire de l'Enap est donc une étape symbolique : après deux décennies le chemin parcouru est considérable – 37 000 élèves en formation initiale ! – et il se poursuit, avec cette extension qui projette l'école dans les décennies à venir ●

### Le village de Riac (avenue d'Aquitaine)

- 4<sup>e</sup> village d'hébergement sur le campus d'Agen
- 898 lits supplémentaires
- 437 chambres doubles
- 17 m<sup>2</sup> de surface par chambre double
- 24 chambres individuelles adaptées aux personnes à mobilité réduite
- 1 an de travaux (ils ont commencé fin 2020)
- 23,6 millions d'euros d'investissement





La construction de modulaires provisoires a été menée en 2019. Elle a permis la création de 1 760 m<sup>2</sup> de salles pédagogiques supplémentaires, équivalant à 600 places pédagogiques.

## Jean Dionis du Séjour : « L'école est déjà une institution locale »



**Jean Dionis du Séjour, maire d'Agen, président de l'Agglomération d'Agen.** « L'expression « projet du siècle » utilisée par Paul Chollet pour définir l'arrivée de l'Enap à Agen, est excellente. Cela me rappelle d'émouvants souvenirs, lorsque la municipalité s'était mise en mode combat pour que ce projet devienne réalité. L'Enap, c'est un match de Top 14 qui a été brillamment remporté, alors que nous étions en bas de

tableau. Nous avons des adversaires redoutables, de plus grandes villes que nous, et ce match nous l'avons gagné grâce à notre capitaine d'équipe : Paul Chollet. Il est vrai que nous avons un dossier d'excellente qualité, et que nous avons donné nos meilleurs terrains et participé à un investissement massif sur le plan financier. Ça n'a pas été facile tous les jours, il a par exemple fallu contrer les idées reçues, voire le mépris pour la question pénitentiaire. Nous étions sur un autre plan, et nous avons convaincu, car derrière cette école nationale il y a le sens que l'on donne à la peine, comment sanctionner et réinsérer. Il y avait donc une vision de la société, une vision humaniste qui était aussi portée par notre candidature. Ces questions ont d'ailleurs été abordées brillamment lors du colloque inaugural, auquel avaient participé les philoso-

phes Michel Serres et René Girard. Au-delà de l'Enap, était donc aussi en jeu l'installation d'un pôle intellectuel durable sur notre ville, et je me souviens parfaitement de la première remarque de Paul Chollet lorsque la bonne nouvelle est arrivée : « Il est de jours où le destin d'une ville s'infléchit. » Ce destin nous le portons encore, grâce à l'extension du campus, qui a été un second match gagné. Dans l'équipe il y avait le maire de Boé Christian Dézalos, le sénateur Henri Tandonnet, les conseils régionaux et départementaux, et grâce à cette union sacrée l'Enap a été confortée à Agen. Et Agen le lui rend bien : dans notre étude prospective Agen 2030, quand on interroge les habitants sur ce qui caractérise leur ville, ressortent dans l'ordre le pruneau, le rugby, la Garonne, le pont-canal puis l'Enap. L'école est là depuis 20 ans, et elle est déjà une institution locale. » ●



## Perspectives 2020 - 2025



**Août** : ouverture du 4<sup>e</sup> village d'hébergement, le village de Riach (461 chambres doubles et PMR, 900 lits supplémentaires, 2 espaces de détente de 75 m<sup>2</sup>, une capacité hôtelière maximale de 1.968 lits pour un budget de 28,6 M€).

Rappel des objectifs de l'extension :

1.900 élèves et stagiaires accueillis simultanément ;

De nouvelles conditions d'apprentissage, d'hébergement et de restauration ;

Accompagner la transformation numérique de l'École ;

Diffuser le savoir-faire de l'École en criminologie appliquée.

## Pascale Luguet : « Très fiers de notre école nationale »



**Pascale Luguet, maire de Boé.** « On oublie parfois que le campus de l'Enap se trouve en partie sur le territoire communal de Boé. Notre commune est très fière de l'École nationale d'administration pénitentiaire, qui

permet de véhiculer sur la France entière, voire à l'étranger, une image positive de notre territoire. Nous sommes fiers du travail réalisé par nos prédécesseurs, au premier rang desquels se trouve l'ancien maire de Boé Christian Dézalos, qui se sont battus pour l'installation puis l'extension de l'école. L'Enap est un facteur de développement extraordinaire. La zone commerciale d'O Green est juste à côté, et les élèves, les stagiaires, les personnels viennent consommer dans ces commerces, chez nos artisans, s'abonnent aux salles de sport, etc. Cet environnement économique est clairement dynamisé par la présence de l'école : les derniers projets d'implantation de restaurants

sont directement liés à cette manne de clientèle dont dispose l'Enap. L'impact économique se mesure aussi sur l'immobilier, puisque des personnels de l'école s'installent durablement à Boé, leurs enfants sont scolarisés ici, etc. Ce cercle vertueux va encore s'accroître grâce à l'extension du campus, avec du côté de l'avenue d'Aquitaine la construction du quatrième village d'hébergement, le village de Riach qui comptera plus de 400 chambres. Il s'agit d'un projet architectural alliant modernisme et élégance, qui va parfaitement s'intégrer dans ce tissu urbain. L'Enap se développe, et grâce à elle Boé également. Donc oui, nous en sommes très fiers de notre école nationale ! » ●

## Le défi du numérique, un axe stratégique incontournable

*D'année en année, le recours aux outils numériques va croissant au sein de l'Enap. Les élèves sont formés aux « applicatifs métiers » mais accèdent aussi à la plate-forme Moodenap, adaptée aux formations initiales et continues.*

L'Enap forme à des missions de sécurité et d'insertion, et dans tous les cursus la relation à l'autre est fondamentale. Un engagement moral et physique, où la parole, le geste, le regard, l'écoute sont constamment en éveil. Au-delà de cette dimension présente, le recours aux outils numériques est irrévocable, car l'administration pénitentiaire est évidemment « connectée avec son temps ».

L'informatisation n'est d'ailleurs pas nouvelle à l'Enap. Il existe depuis de nombreuses années des « applicatifs métiers », c'est-à-dire des logiciels utilisés dans les services et les établissements pénitentiaires, et auxquels sont formés les élèves surveillants, conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation, officiers, directeurs ou encore les personnels administratifs.

Enfants des années 2000, les usages du numérique ont grandi avec l'Enap, et l'école a progressivement accentué la formation sur ces outils ce qui aboutit – pour seul exemple – à la mise à disposition de cours sur des serveurs par-

tagés. Un virage a toutefois été amorcé avec l'Atelier pédagogique du numérique. Il s'appuie sur la plate-forme Moodenap mettant en ligne des tutoriels et des parcours de formation. L'accès à toutes ces propositions et documents utiles aux bons gestes et pratiques professionnels se fait par une identification personnelle sécurisée. La formation à distance a donc connu un réel décollage ces dernières années. Moodenap permet

**Avec la plate-forme Moodenap, on pénètre en amphithéâtre avec « un coup d'avance »**

aussi d'accéder à un cours avant même l'intervention du formateur, pour favoriser les futurs échanges avec les élèves. On pénètre donc dans l'amphithéâtre ou la salle avec « un coup d'avance », et les échanges vont ainsi plus loin : un impact direct sur la qualité de la formation pour un accompagnement supérieur

du formateur avec ses élèves. La formation aux premiers secours se fait aussi en partie à distance : un parcours de questions / réponses à distance vient préparer la pratique en présentiel.

### L'alpha et l'oméga ?

L'année 2019 avait été marquée par des avancées significatives de cette « transformation numérique », avec la mise en réseau des unités pédagogiques régionales, la création d'un module en auto-formation relatif à la procédure disciplinaire accessible sur Moodenap, ou encore l'élaboration d'une mallette pédagogique spécifique aux unités pour détenus violents, permettant aux formateurs des établissements concernés de bénéficier de ressources appliquées à cette problématique.

Mais l'année 2020 a évidemment profondément bouleversé le développement des outils numériques, le travail à distance étant requis durant la crise sanitaire. Les élèves surveillants ont ainsi dû passer une partie de leur formation initiale (hors stages) en distanciel. Les taux d'équipement en



Lors d'un cours donné à des élèves CPIP, où les outils numériques sont largement utilisés. Le défi numérique représente à l'Enap des enjeux considérables car il permet aussi de faire évoluer le personnel où qu'il se trouve, notamment outre-mer dans le cadre de la formation continue.

matériel personnel sont importants et permettent cette « télé-formation » : ils sont de 100 % pour les élèves directeurs, 97 % pour les élèves CPIP et 90 % pour les élèves surveillants. Des tablettes tactiles ont été données en octobre 2020 à un groupe de la 206<sup>e</sup> promotion d'élèves surveillants, pour évaluer et améliorer l'accès général sur la plate-

forme Moodenap. Les stagiaires premiers surveillants ont également bénéficié de deux semaines de formation à distance. Cette crise sanitaire a donc « forcé l'allure » et de l'avis d'un responsable « sur le plan numérique, après 2020 plus rien ne sera comme avant à l'Enap ». Axe important du contrat d'objectifs et de performances de

l'Enap, le numérique n'est pas pour autant considéré comme l'alpha et l'oméga. La formation à distance a en effet ses limites et doit s'harmoniser avec une présence physique à l'école, incontournable pour certaines thématiques. On en revient donc toujours au même principe cardinal de l'administration pénitentiaire : l'humain d'abord ●

## Gestion de crise en 2020

*Le coronavirus a profondément marqué cette année du 20<sup>e</sup> anniversaire. L'Enap s'est confinée, déconfinée, reconfinée, et entre protocole sanitaire et formation à distance, au tour de l'école d'apprendre...*

Vingt années ont passé, et chacune constitue une étape dans la jeune histoire de l'Enap d'Agen. Mais cette 20<sup>e</sup> année – célébrée par cette édition spéciale du Petit Bleu – est à marquer d'une pierre... blanche. L'école n'a en effet pas échappé aux conséquences de la crise sanitaire, qui se poursuit à l'heure où sont écrites ces lignes. L'Enap, qui voit transiter en son sein des populations importantes, a dû s'adapter pour protéger ses élèves et son personnel, tout en garantissant une continuité dans sa mission de service public.

### Confinement

Le 17 mars 2020, comme partout en France le mot d'ordre est : confinement. Les élèves vont donc rentrer chez eux, les cours étant fermés. Mais pas l'Enap, qui reste animée par une « task force » d'une trentaine de personnels en présentiel – tous les autres

sont en télétravail ou en autorisation spéciale d'absence. Restent aussi confinés sur le campus une cinquantaine d'élèves surveillants originaires de l'Outre-mer. Les voilà « coincés » en métropole, dans une école en sommeil, sans cours ni service de restauration. Ils seront répartis dans les résidences d'hébergement, des repas leur seront livrés par un traiteur d'Agen, et feront contre mauvaise fortune bon cœur.

**« Sur le plan de la formation à distance un virage s'est opéré à cause, ou plutôt grâce à la crise »**

En avril du personnel de l'école vient en renfort, mais l'école ne reprendra une activité « normale » qu'en juin avec le retour d'une promotion complète d'élèves surveillants. Pendant le premier confine-

ment sont développés par les formateurs des modules de cours à distance. Du matériel, comme des ordinateurs portables, des caméras numériques, sont fournis pour « armer » cette formation à distance.

Quand débute le déconfinement, en juin, l'école rassemble plus de 800 élèves et personnels, et un protocole sanitaire est mis en place. Port du masque, lavage des mains sont de rigueur partout. Les distances sont doublées au restaurant, dans les espaces de formation, dans les hébergements, ce qui divise par deux les capacités d'accueil. Les élèves sont aussi « sédentarisés » dans les mêmes salles, qu'ils doivent régulièrement désinfecter. « Le protocole était assez strict, reconnaît la direction de l'école, mais cela a payé puisqu'entre mars et octobre seulement une quarantaine de cas positifs au Covid-19 ont été enregistrés sur le



Des élèves se rendant au restaurant de l'Enap, en juin. Masques et distances obligatoires. / photo PB-JMM

campus, ce qui est peu par rapport aux centaines de personnes y évoluant. »

### Reconfinement

Le 30 octobre 2020, c'est le second confinement. Là encore l'école se vide de ses élèves surveillants, qui partent sur leurs lieux de stage. Des modules de formation continue obligatoires se poursuivent au sein de l'Enap, mais avec peu de stagiaires concernés. Des centaines d'élèves sont

confinés chez eux, en tous points de France, et suivent leurs cours à distance. « Nous avons tiré les leçons du premier confinement, et sur le plan de la formation à distance un virage s'est opéré à cause, ou plutôt grâce à la crise, explique l'équipe de direction. Il est indéniable qu'il y a eu un retour d'expérience, une analyse dès juin des méthodes mises en place lors du premier confinement, ce qui nous a permis de monter en

puissance dans le numérique lors du second confinement. Nous étions donc mieux préparés. » Ce second confinement fera aussi l'objet d'un sourcilieux débriefing, afin d'analyser les pratiques et de les réajuster. Quoi qu'il en soit, la gestion de crise aura été riche de promesses : un système qui interagit en permanence avec son environnement assure sa stabilité, et donc son avenir... ●

## Des millions d'euros réinjectés sur le territoire agenais

Une étude d'impact économique réalisée par l'Observatoire de la formation de l'Enap et la chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Lot-et-Garonne démontre que près de 50 millions d'euros ont été générés directement ou indirectement par l'école sur le territoire de l'agglomération. L'Enap confirme sa position d'acteur économique incontournable.

L'Enap est un accélérateur de développement territorial : tel est le pressentiment qu'avaient les élus locaux portant (dans les années 1992-1993) la candidature d'Agen. Louée soit leur clairvoyance : l'école est en effet un acteur économique majeur sur l'agglomération, et la dernière étude d'impact estime que ces retombées se montent à environ 50 millions d'euros.

« Le dessein qui présidait à l'installation de notre école obéissait à un noble idéal, celui de l'aménagement du territoire, indique le directeur de l'école, Christophe Millescamps. Aujourd'hui, la question se pose de savoir si au-delà de l'ambition de ce dessein, le territoire qui nous accueille a effectivement reçu un juste retour de son engagement, constant depuis 2000. »

On ne peut que répondre par l'affirmative à cette interrogation. Une première étude interne publiée en 2019 démontrait qu'en 2018, les dépenses générées par l'Enap avaient représenté un flux

de 13 millions d'euros sur l'agglomération. Une seconde étude a été réalisée, cette fois en collaboration avec la chambre de commerce et d'industrie de Lot-et-Garonne. L'enquête est plus fouillée puisqu'au-delà de l'impact économique direct et indirect de l'Enap, est intégré l'impact induit des dépenses. Par ailleurs l'étude porte sur l'année 2019, qui a concerné plus d'élèves que celle de 2018.

Réalisée par l'Observatoire de la formation de l'Enap et la CCI, l'enquête repose sur l'analyse des questionnaires soumis aux élèves et stagiaires.

Premier chapitre, l'impact direct qui correspond aux richesses produites par l'Enap sous forme de masse salariale, de fiscalité, de dépenses de consommation et d'investissement. En tenant compte d'une « évasion monétaire » (retombées économiques hors de l'agglomération) l'impact économique direct est estimé à 14,6 millions : 5 712 000 € en frais de personnels, 5 318 000 € en achats de biens et de services,

204 000 € de fiscalité locale et 3 427 000 € d'investissements. L'impact indirect correspond quant à lui aux dépenses effectuées par les élèves et stagiaires durant leur temps de formation à l'Enap, auprès des prestataires de biens et de services locaux. Cet impact est calculé à partir des déclarations des élèves et stagiaires. Ils sont 4 837 élèves à avoir été enregistrés en 2019, un élève restant en moyenne 7,7 semaines par an à l'Enap. Avec une dépense moyenne de 190 € par semaine, l'impact indirect se monte donc à 7,1 millions d'euros.

### Un rôle d'entraînement dans l'économie locale

Cette dépense hebdomadaire moyenne fluctue en fonction des types de formation. Un élève surveillant dépense par exemple 209 €, un CPIP 180 €, un directeur de services pénitentiaires 122 €. Sur la moyenne référence de 190 € par semaine, la moitié est consacrée au poste de dépenses « alimentation et débit de boisson ». Viennent ensuite le transport (14 %), les restaurants (11 %), l'habillement (8 %). Troisième élément, qui singularise cette étude, l'intégration de



Quelle que soit leur formation, les élèves et stagiaires de l'Enap consomment en moyenne 190 € par semaine. Ces dépenses sont réalisées sur l'agglomération d'Agen et sont une manne importante pour le commerce du centre-ville. / photo archives PB

l'impact induit. Il quantifie le rôle d'entraînement de l'Enap dans l'économie locale, joué par les flux monétaires issus de l'impact direct et indirect. Il est calculé à l'aide d'un coefficient multiplicateur qui correspond aux mouvements de redistribution successifs. Par exemple : l'Enap rémunère un salarié, qui décide d'acheter une maison, et qui va ensuite payer des entreprises lo-

cales pour qu'elles réalisent des travaux de rénovation. Ces dernières vont à leur tour payer des fournisseurs de matériaux, etc. On épargnera aux lecteurs de cette édition spéciale les paramètres socio-économiques fixant le niveau du coefficient, mais multiplié aux impacts directs et indirects il génère des flux monétaires induits estimés à 27,1 millions d'euros.

Ajoutons, et résumons : 14,6 millions d'euros d'impact économique direct additionnés à 7,1 millions d'euros d'impact indirect et à 27,1 millions d'impact induit totalisent 48,8 millions d'euros d'impact économique global. La production de richesse est donc considérable : l'Enap est bien moteur et courroie de transmission d'un écosystème vertueux ●

## Une évolution du profil des élèves

Une autre étude réalisée par l'Observatoire de la formation de l'Enap brosse un nouveau profil sociodémographique des élèves. Quel que soit le cursus, les dernières promotions sont plus âgées, plus féminisées, plus diplômées.

Afin de répondre à des missions nouvelles, à l'ouverture de structures carcérales et aux départs de personnels à la retraite, l'administration pénitentiaire amplifie ses recrutements et innove en ouvrant pour la première fois en 2020 des concours à affectation locale dans trois régions de métropole. Mille postes étaient ainsi à pourvoir lors du concours de surveillants de l'été 2020, et sur ce volume 850 postes étaient ouverts au concours national et 150 sur trois concours à affectation locale créés en Auvergne-Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Grand-Ouest. Quelles que soient la zone de sélection et leur affectation future, tous les élèves passent obligatoirement par Agen pour être formés.

L'Enap tourne à plein régime depuis plusieurs années, et les tra-

vaux d'extension ont justement été lancés pour répondre aux nouveaux défis de l'administration pénitentiaire. Depuis vingt ans, on vient en effet de toute la France pour être formé à Agen et en 2019 l'Enap avait réalisé une étude sur les caractéristiques de ses élèves, scolarisés entre 2008 et 2019\*. Il ressortait notamment de cette étude que davantage de femmes intégraient la formation de

### L'Enap accueille de plus en plus d'élèves célibataires

surveillant pénitentiaire. On relevait là une mutation de fond, « non seulement en raison des modalités de leur recrutement, mais également vis-à-vis des incidences produites sur l'organisation du travail et la nature

même du métier de surveillant », indiquait cette étude. Malgré un arrêté (datant de 2007) fixant à 15 % le recrutement de femmes par promotion de l'Enap, « leur représentativité a toujours été égale ou très supérieure à cette proportion », admettait l'administration. Cette féminisation (généralisée dans notre société) voisine avec une autre tendance lourde : le recrutement dans l'administration pénitentiaire touche moins de jeunes. Entre 2008 et 2019, l'âge moyen des élèves est de 28,5 ans, soit une entrée à l'école quelque dix ans après l'obtention du bac. Ce vieillissement relatif des élèves s'explique par le recul de l'âge limite pour se présenter au concours (42 ans depuis 2013). Ces élèves plus âgés n'ont donc pas la vocation de la pénitentiaire, et ils y rentrent après avoir travaillé dans des secteurs parfois aux antipodes



Tandis que les années 2008-2014 couvrent une période relativement modérée en termes de recrutement (à l'exception de 2011), le rythme d'entrée en formation s'est ensuite nettement accéléré. Ainsi, de 2015 à 2018, c'est plus d'un quart de la totalité des surveillants pénitentiaires qui ont débuté leur carrière. Jamais les enjeux de formation n'ont été aussi forts depuis le début de cette période avec, en 2017, plus de 2 000 élèves entrés à l'Enap et, en 2018, plus de 1 900. / photo archives PB

du monde carcéral (bien que les métiers de la sécurité et des armées soient bien représentés). Cet âge indique aussi une certaine maturité, et une plus grande expérience des relations humaines.

### Une chance

Autre indication : l'Enap accueille de plus en plus d'élèves célibataires (70 % dans la 200<sup>e</sup> promotion de 2019, du jamais vu). Travailler en prison n'est pas

forcément facile quand on est chargé de famille, les mutations sont fréquentes dans cette administration : c'est l'une des explications avancées. Autres points à souligner : un niveau scolaire des élèves en hausse (65 % de bacheliers), la prévalence d'élèves issus de la classe moyenne (forte présence d'enfants d'employés) et la forte implication des territoires d'outre-mer dans chaque promotion (parfois jusqu'à un tiers des élé-

ves). L'évolution du profil sociodémographique du personnel illustre un profond processus d'hétérogénéisation, perçu comme une chance par l'administration. Les missions sont plurielles : alors tant mieux si les élèves ne sont ni issus du même moule, ni pré-formatés ●

\* Source : « Elèves surveillants 2008-2019/Profils, motivations et perspectives », par Pauline Castaing et Laurent Gras

## L'Enap s'exporte aussi grâce à ses relations internationales

Le département des relations internationales nourrit de nombreux partenariats avec des administrations pénitentiaires étrangères. Cette coopération permet, notamment, d'exporter les méthodes de formation françaises, mais aussi une certaine conception des droits de l'Homme.

L'École nationale d'administration pénitentiaire forme chaque année des centaines de personnels, aux missions diverses et variées. Mais l'établissement forme aussi, indirectement, des personnels étrangers, via son département des relations internationales. Cette structure de coopération est au service de l'Enap, de l'administration pénitentiaire, et donc de la France. Elle permet d'établir des partenariats avec des pays tiers, ce au profit des deux parties prenantes. Missions d'expertise et de formation, accueil de délégations, stages internationaux en formation initiale, visites d'étude à l'étranger, colloques internationaux sont les principaux axes de travail de ce service qui participe au rayonnement de l'école et de l'administration pénitentiaire. « Ce service est une ouverture sur l'Europe et le monde, expliquent

Ondine Tavernier (cheffe du département des relations internationales) et Paul Mbanzoulou (qui dirige la direction de la recherche, de la documentation et des relations internationales, et effectue des missions d'expertise internationale en criminologie et dans le domaine pénitentiaire). C'est une porte d'entrée car nous accueillons sur place des délégations étrangères et nous captions de nouvelles techniques de formation ou d'intervention. Ces visites font suite à la signature pré-

**Missions d'expertise et de formation, accueil de délégations, colloques, etc.**

visible d'un accord entre gouvernements ou aboutissent à cela. Ils découvrent à Agen le bâtiment

de simulation, l'espace muséal, et se rendent aussi dans un établissement pénitentiaire voisin. De nombreux pays ont construit des projets de coopération avec l'Enap, citons la Belgique, l'Espagne, l'Italie, la Suisse, la Roumanie, la Pologne, le Sénégal, l'Équateur, le Chili, le Canada, Madagascar, etc. « Nous avons des relations soutenues avec certains États africains, ajoutent les responsables du département, car ils ont d'importants besoins de formation. Nous sommes aussi en contact avec des pays d'Amérique du Sud, dans le cadre du réseau ELPACTO, notamment avec l'Uruguay, le Chili, le Salvador. » L'année 2020 a évidemment bouleversé les visites des délégations, et les missions de l'Enap à l'étranger. Mais les échanges vidéo se sont multipliés (une quarantaine de visioconférences directement liées à des projets en cours) et des formations à distance ont été préparées, au bénéfice du Salvador par exemple.

### Le feu vert de l'État

En temps normal, comment se passe une visite ? Prenons l'exemple de la principauté d'Andorre dont une délégation était venue en 2015 pour signer le renouvellement d'une convention de partenariat. « La principauté



Le département des relations internationales multiplie les coopérations bilatérales. Si l'Enap a collaboré avec plus d'une centaine de pays depuis 2000, sa relation est plus dense actuellement avec certaines régions (Union européenne, Afrique, Amérique latine, Canada, Russie...). Elle signe ainsi de nombreux accords de coopération. A titre d'exemple, en 2019, des accords ont été conclus avec des institutions du Canada, du Honduras, du Pérou et de l'Uruguay. Ici, en 2015, une convention signée avec la principauté d'Andorre. / photo archives PB

d'Andorre a une seule prison, expliquaient alors José Marivela et Maria-Jesus Copado, du service des relations internationales de l'Enap. Le partenariat porte, depuis 2008, sur la formation des moniteurs surveillants. Il y a tout un processus de recyclage de leurs formations, mais également des cours spécifiques. Andorre bénéficie également de stages en quartier pour mineurs, à Lavour, et sur la haute sécurité. L'échange va dans les deux sens, et des personnels français se rendent également à Andorre-la-Vieille, où se trouve la prison de la Comella (une cinquantaine de détenus). »

L'Enap est bien positionnée géographiquement, ce qui permet aux délégations étrangères de découvrir des services pénitentiaires différents, sur Bordeaux et Toulouse. Ainsi, les Andorrans avaient passé une journée entière en Haute-Garonne, pour aborder les volets sécurité (visite de l'unité spécialisée Eris), escortes judiciaires et placement sous surveillance électronique. Ces relations internationales requièrent évidemment le feu vert de l'État. C'est aussi l'occasion d'enseigner de nouvelles pratiques et d'améliorer dans certains pays les droits de l'Homme. « Certains pays ont des pratiques très

différentes des nôtres, ajoute Paul Mbanzoulou. Quand un expert français part à l'étranger pour donner une formation pénitentiaire, il exporte aussi une certaine idée de la démocratie et de la gouvernance vertueuse. Sur place, l'expert n'a pas de problème de conscience car il agit selon son éthique, notre éthique. Il transmet à l'étranger la formation que nous donnons à nos propres élèves. » L'usage est ensuite à la discrétion du pays invitant, mais « nous espérons que notre conception des droits de l'Homme soit également véhiculée par notre formation professionnelle » ●



## La recherche « impliquée » au champ pénitentiaire

Le centre de recherche de l'Enap défend une approche « impliquée » au service d'un dialogue inédit entre professionnels de la recherche et professionnels pénitentiaires. Il contribue à une meilleure connaissance des institutions pénales, des pratiques professionnelles et des populations incarcérées ou placées sous main de justice.

L'Enap est dotée d'un département de recherche. Il a été créé en 1999, et s'est donc intégralement développé sur le site d'Agen. Ce département a deux missions : l'enseignement (initiation à la recherche, encadrement des travaux des élèves, cours thématiques) et la recherche à proprement parler, dévolue au Centre interdisciplinaire de recherche appliquée au champ pénitentiaire. Le Cirap développe des savoirs pluridisciplinaires sur le champ pénitentiaire au service notamment des professionnels et de la formation initiale et continue. Délaissant la distinction classique entre recherche « fondamentale » et recherche « appliquée », le Cirap défend plutôt une recher-

che « impliquée » rapprochant professionnels de la recherche et personnels pénitentiaires. Criminologie et gestion des risques, analyse de la dimension coercitive de la probation, justice restaurative, sociologie des déviations, dispositifs de préparation à la sortie et prévention des vio-

**Une fois achevés, les travaux font l'objet de publications, séminaires ou colloques**

lences en détention, etc., sont quelques-uns des thèmes récemment investigués par les cinq enseignants chercheurs animant le Cirap. « L'idée est bien de produire

des connaissances et des savoirs à travers une approche assez large », explique Guillaume Brie, responsable du laboratoire de recherche, « via la sociologie, la psychologie ou la criminologie. Et ces travaux sont ensuite restitués aux publics de l'école ou bien aux personnels en formation. Nous avons par exemple réfléchi sur la prise en charge des auteurs d'infractions à caractère sexuel, pour qu'*in fine* il y ait un accompagnement des pratiques en milieu carcéral. » Réflexion à l'initiative des chercheurs, ou bien « commande » de l'administration pénitentiaire, ces travaux sont bien réalisés au profit du « travail de terrain ». Les derniers rapports publiés notamment aux Presses de



Le travail de recherche se fait via des enquêtes de terrain. Il s'agit de rencontrer les acteurs de la question étudiée, au sein de l'administration pénitentiaire, pour interroger sur les prises en charge des justiciables et sur les pratiques qui les accompagnent. / photo Enap

l'Enap portent sur « Enjeux et difficultés du repérage de la radicalisation en prison », « Le sens de la peine chez les condamnés à de longues peines » et sur les « modules de respect » (un régime de détention assoupli qui « réinvente » le rôle du surveillant). Une fois achevés, ces travaux font l'objet de plusieurs publications (versions scientifiques ou plus grand public) ou de séminaires de formation initiale ou continue. Le Cirap

participe et/ou organise également des colloques, comme les Journées internationales de la recherche en milieu pénitentiaire, ou en 2019 deux journées dédiées aux 10 ans de la Loi pénitentiaire. En raison de la crise sanitaire, le colloque de décembre 2020 portant sur la justice restaurative est reporté au printemps prochain. Le futur pôle de criminologie viendra conforter le travail de recherche. Des partenariats

avec d'autres universités se profilent, pour des échanges et l'ouverture d'un poste de chercheur en résidence. Ce pôle sera le nouveau théâtre de restitution des travaux, et tourné sur la société à travers des conférences et débats. Par-delà l'héritage intellectuel de Michel Foucault, « penser la prison » est aussi aujourd'hui l'une des priorités de l'Enap. Le centre de recherche est au cœur de cette ambition ●

## L'art *in situ* ou hors les murs, pour nourrir le parcours de formation

L'engagement culturel est l'une des « marques de fabrique » de l'Enap. Depuis deux décennies, un inlassable travail est entrepris avec des artistes pour questionner voire bousculer le sens critique des élèves. Les nombreux rendez-vous ouvrent aussi l'école à son territoire.

Depuis sa création, l'Enap d'Agen s'est fortement impliquée sur le plan culturel. Théâtre, peinture, danse, conférences, etc., les propositions artistiques sont très nombreuses, et adressées aux personnels et stagiaires mais aussi au grand public – ce à l'intérieur comme à l'extérieur du campus.

« Quand l'Enap a quitté Fleury-Mérogis, explique Anne-Claire Landrieu (responsable de l'action culturelle à l'Enap), une unité dédiée à la culture a été créée sur le campus d'Agen. Elle était d'ailleurs intégrée à la direction de la recherche, ce qui prouve bien la finalité de la politique culturelle de l'Enap : interroger, donner du sens, susciter la réflexion. Donc ici la culture a toujours été considérée comme une richesse, un véritable soutien aux parcours de formation. »

### Partage des émotions

« Les propositions artistiques et culturelles amènent les élèves à expérimenter, à aller à la rencontre des autres, à partager, à s'exprimer... Invités à pratiquer ensemble, les élèves sont encouragés à s'engager, à poser des actes porteurs de sens face à leurs futurs collègues. » Dans cette école nationale, l'engagement culturel est aussi un engagement citoyen. La volonté qu'a toujours nourri

l'Enap d'être connectée au territoire agenais a abouti à des projets culturels ouverts au grand public, permettant des échanges entre élèves et habitants d'Agen. L'occasion de « briser la glace » et de faire se rencontrer ces deux populations lors de séances de cinéma, d'expositions, de concerts, de représentations théâtrales. « Ce partage des émotions est très important », souligne Anne-Claire Landrieu, qui construit une saison culturelle en piochant par exemple dans la programmation

« L'art et la culture sont légitimes et indispensables dans notre école »

du Festival d'Avignon. Ses choix sont toujours décidés à l'aune des intérêts des élèves, et souvent déclinés via des partenariats avec la préfecture de Lot-et-Garonne, le théâtre Ducourneau, le tribunal d'Agen, les Montreurs d'images, le musée des Beaux-arts d'Agen, etc. Droits des femmes, discrimination, radicalisation, la culture en prison, le droit des étrangers, le maintien des liens familiaux, etc., ne sont que quelques thématiques abordées par cette offre culturelle plurielle et intense. En moyenne, une action est proposée chaque semaine, grâce aux différents champs artistiques et

culturelles offerts par les services notamment de la médiathèque, du centre de ressources historiques des crimes et des peines et de l'unité communication, actions culturelles et événementielles.

### Des artistes en résidence

Cette programmation ambitieuse s'illustre également par l'accueil d'artistes au sein même de l'école. « La résidence d'artistes permet de découvrir l'univers et la culture de l'administration pénitentiaire à partir du lieu de formation. Elle favorise les points de contact et de croisement entre les champs de l'art et les disciplines enseignées à l'Enap. Elle apporte un autre regard sur la formation, bouscule et interroge nos pratiques professionnelles. D'une démarche artistique aboutit toujours une démarche commune. Cette collaboration démontre à quel point l'art et la culture sont légitimes et indispensables dans notre école », ajoute-t-on à la direction. L'exemple le plus singulier est celui d'Arnaud Théval, un artiste photographe spécialisé dans l'espace social, et qui a travaillé quatre ans en résidence à l'Enap. Un matériau considérable avait été rassemblé sur cette période, faisant l'objet de publications (« La prison et l'idiot », « Le tigre et le papillon... ») et d'une exposition intitulée « L'œillon inversé, la prison vidée et ses bleus » présen-



Quand l'Enap se transforme en galerie, comme ici en 2016 lors de la présentation de l'exposition «Le rouge et le blanc, les peintres du bain». / photo archives PB-JMM

tée dans le cadre exceptionnel de l'église des Jacobins en 2018. Une autre artiste a pris la suite, en 2019. Documentariste sonore, Katia Kovacic s'immerge au sein des actions et enseignements dispensés à l'Enap, et enregistre tout ce qui fait la vie du campus. Elle interviewe les élèves, les personnels, et chaque documentaire sonore qu'elle crée – où le lien intime se construit par la voix – favorise l'imagination et les émotions. Ce que pensent les familles du choix d'un des leurs d'embrasser une carrière dans l'administration pénitentiaire, la représen-

tion des détenus par les surveillants en formation, la mobilité géographique à laquelle s'astreindront les futurs directeurs de prison, les premiers jours de formation... sont quelques-uns de ces « podcasts » à écouter en diffusion collective ou individuelle. « Katia Kovacic a aussi travaillé sur le 20<sup>e</sup> anniversaire de l'Enap, ajoute Anne-Claire Landrieu. Elle est allée à la rencontre de notre environnement immédiat, commerçants, étudiants, habitants, et a construit une balade sonore faite d'histoires et de témoignages. » Cette flânerie est associée à

une carte « sensible » mettant en avant l'ancrage territorial de l'école, sa fierté d'être ici, à Agen et à Boé. « Ce qui compte avec cette balade sonore, c'est de proposer un outil d'intégration innovant aux élèves, et de faire du commun avec un territoire : à l'intérieur comme à l'extérieur de l'école, la priorité est bien le vivre-ensemble », ajoute la directrice de l'action culturelle. En deux décennies, l'Enap est devenu prescripteur, mécène aussi : la culture est incontestablement l'une de ses plus grandes réussites ●

> La politique culturelle de l'Enap lui permet de **rayonner sur son territoire**. Spectacles et expositions hors les murs en sont d'éclairants exemples (les photos d'Arnaud Théval aux Jacobins, ou le spectacle sur l'humanisme jaurésien, au tribunal d'Agen). La culture est encore plus présente sur le campus, notamment avec du spectacle vivant. Artiste actuellement en résidence, Katia Kovacic s'attache désormais aux documentaires sonores.



## Michel Serres, humanisme et éthique



Lors du colloque international inaugural de l'Enap, du 8 au 10 novembre 2000, auquel avait participé Michel Serres.

*L'École nationale d'administration pénitentiaire a toujours été le siège d'une intense réflexion autour des notions de justice et d'humanisme.*

Membre de l'Académie française, philosophe, écrivain, Michel Serres était avant tout Agenais. Il était fier de son territoire, et heureux qu'il accueille une école nationale dans laquelle on apprenait à l'Homme à s'occuper de son prochain. Michel Serres avait participé en novembre 2000 au colloque inaugural de l'Enap, durant lequel s'était exprimé aussi un autre grand penseur, René Girard. Dans sa leçon intitulée « Les violences », ce dernier invitait chacun à « méditer sur l'imperfection de notre société, et à chercher, chacun dans notre sphère d'activité, à rendre

cette société moins imparfaite, plus humaine, plus respectueuse à la fois du droit des victimes et de l'avenir, en faisant de la peine un instrument, non plus de la vengeance mais de la réintégration de ceux que notre société ne peut pas se dispenser de punir ». Michel Serres accompagne toujours l'Enap. L'école se trouve sur l'avenue Michel-Serres, non loin du campus Michel-Serres... Et la 200<sup>e</sup> promotion d'élèves surveillants avait été baptisée à son nom, en août 2019, deux mois après son décès. Comme l'avait alors souligné Jean-Philippe Mayol, directeur adjoint de l'Enap, lors de son dis-

cours devant les élèves de cette promotion, choisir le nom de Michel Serres, c'était se référer à une pensée. Lors du colloque inaugural de l'Enap, portant sur « Sens de la peine et Droits de l'homme », Michel Serres avait porté sa réflexion sur ces questions : Pour-quoi punir ? Qui punir ? Comment punir ? La signification de la peine n'étant pas univoque, une véritable approche éthique s'impose.

### Du pardon

Certes, le sens donné à la peine et les attentes qui en résultent ne sont pas les mêmes pour la société, pour les magistrats, pour l'administration pénitentiaire, ou encore pour les individus sanctionnés. Mais surtout, il y a dans la peine une part « inéliminable » qui se situe hors de la raison et du rationnel, une dimension mythique voire mystique, une dimen-

sion tout à la fois sacrificielle et stigmatisante. La réaffirmation de la mission de réinsertion de la peine est une mission difficile. Michel Serres soulignait notamment : « Si la peine a pour fonction symbolique essentielle la représentation de la violence sur la scène judiciaire, elle ne prend véritablement son sens que dans son contraire, toute aussi nécessaire : le pardon. »

Dans son essai « Le Tiers instruit »\* le philosophe avait eu cette pensée, lumineuse : « Le pardon fonde l'éthique, la clémence fonde la puissance, la retenue ou miséricorde couvre la justice et descend sur le destin. » Michel Serres restera toujours une boussole, pour ne jamais perdre le chemin de l'éthique, de l'humanisme, de la justice ●  
\* Paru en 2018 aux éditions du Pommier

## Robert Badinter, l'instant exceptionnel d'une rencontre avec les élèves



*S'occuper des détenus, c'est protéger leur dignité, c'est être dépositaire de l'héritage du siècle des Lumières : la Déclaration universelle des Droits de l'homme.*

Il est des instants fondamentaux dans la vie d'un agent de justice, de ceux qui marquent l'homme autant que le professionnel, et qui laissent une trace indélébile. Rencontrer Robert Badinter, ancien garde des Sceaux, ministre de la Justice, fait partie de ces instants. Avec la dignité des hommes comme unique destination, l'ancien garde des Sceaux (1981-1986) avait rappelé le 5 avril 2016 aux élèves et personnels de l'Enap le sens de leurs missions. Préserver la dignité de chaque personnel par des conditions d'exercice qui le lui permettent, préserver la dignité de chaque personne détenue par des conditions de détention qui le lui permettent : tout progrès de la condition carcérale passe

par cette double exigence. Rappelant la loi d'Airain, l'ancien président du Conseil constitutionnel soulignait l'importance des sociétés de démocratie sociale dans la considération du niveau de décence humaine. Les personnels de justice, rappelait-il, ont l'immense privilège d'être les détenteurs, les dépositaires de la dignité des êtres humains qui leur sont confiés. Une responsabilité très exigeante qui doit faire leur fierté.

« Nous sommes les enfants de la Déclaration des Droits de l'homme », livrait Robert Badinter en cet après-midi d'avril 2016, évoquant ainsi la proclamation qui ne doit cesser de guider et d'éclairer les agents pénitentiaires ●

## La responsabilité sociétale d'une école engagée



Le 6 juin 2019, Isabelle Rome avait rencontré des élèves et personnels de l'Enap. Chargée de l'égalité femmes-hommes au ministère de la Justice, cette magistrate est aujourd'hui en première ligne sur les questions des violences intrafamiliales.

Aujourd'hui, les services publics se doivent de revendiquer une responsabilité sociétale et environnementale. L'administration pénitentiaire ne fait pas exception, et son école nationale n'a rien à envier aux autres grandes écoles de service public en termes d'engagement citoyen. L'école mène depuis toujours une politique de soutien aux projets sociétaux. Les élèves, initiateurs d'actions de sensibilisation, voient leur ambition soutenue et accompagnée par les services de l'école, afin de faire de leur engagement citoyen celui de l'école, celui de toutes et tous. Challenges sportifs solidaires, sensibilisation aux questions du handicap et des discriminations, participation aux actions collectives auprès du Secours populaire ou des Restos du cœur, collectes de sang et

actions sont ainsi initiées par les élèves et portées par l'Enap pour faire du campus un lieu propice à l'engagement sociétal.

### Exprimer sa citoyenneté

Des groupes de travail et des comités sont engagés pour porter des thématiques majeures comme la qualité de vie au travail, l'égalité femmes/hommes, l'éthique, le développement durable ou encore l'inclusion. Des journées thématiques sont également régulièrement menées, sur les thématiques « santé », « risques rou-

tiers », ou encore « sensibilisation aux phénomènes de radicalisation », en articulation avec des acteurs du territoire (préfecture, services judiciaires, hôpital, associations..).

### Engagement environnemental

A travers des prestations artistiques, des ateliers de découverte, du théâtre forum ou l'accueil de personnalités (Isabelle Rome, haute fonctionnaire à l'égalité femmes-hommes, en juin 2019 par exemple), l'école permet aux élèves d'exprimer leur citoyenneté, les encourage à l'échange et au débat sur ces thématiques fondamentales qui font partie intégrante de leur processus de socialisation professionnelle. La dimension écologique prend une place importante dans cet élan civique : planta-

**L'Enap mène depuis toujours une politique de soutien aux projets sociétaux.**

tion d'arbres par des élèves, zone de compensation écologique en lien avec les travaux d'extension du

campus, clauses environnementales dans les marchés publics, déploiement de l'énergie solaire sont autant d'exemples de l'engagement que prend l'Enap envers le respect de l'environnement. Enfin, la transition numérique, outil incontestable de rapprochement des territoires, permet à l'école de transmettre ses savoirs à tous les personnels pénitentiaires, rendant accessible jusqu'en outre-mer les formations nécessaires à chacun ●



« État de chocs », représentation qui a sensibilisé toutes les promotions en formation présentes sur le site en 2019, soit 700 élèves

# Une histoire, un patrimoine

Dans un espace spécialement aménagé au deuxième étage de l'Enap, le Centre de ressources sur l'histoire des crimes et des peines présente un petit musée dédié à la mémoire pénitentiaire. Une porte ouverte sur ce que furent les prisons d'antan...

Porter son regard sur l'histoire de l'Enap d'Agen, c'est aussi s'intéresser à celle de l'administration pénitentiaire. L'évolution de la formation a suivi celle des conditions de détention, et plus globalement du cadre législatif. La prison du début du XX<sup>e</sup> siècle est très différente de celle des années 1970, qui elle-même diffère largement de celle d'aujourd'hui. La société française a évolué, et la Justice a aussi fait sa révolution, avec l'abandon du bagne ou de la peine de mort – entre autres réformes essentielles.

Pour autant, cette histoire fonde l'identité de l'administration pénitentiaire. Mieux : elle l'assume avec ses parts d'ombre, et veille à en transmettre les enseignements à son personnel, notamment aux élèves embrassant la carrière et franchissant les portes de l'Enap.

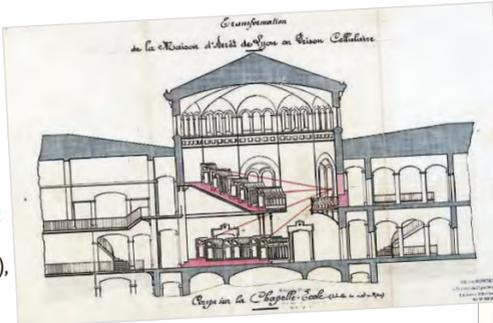
Pour ce faire, un espace pédagogique a été créé sur le campus d'Agen, offrant un voyage dans le temps. Cet espace muséal porte de nom de Pierre Cannat (1903-1998), qui fut une personnalité marquante de l'administration pénitentiaire dans les années 1930-1950 (lire également en page 7). Ouvert en 2014, il présente une centaine d'objets et documents (sur 100 m<sup>2</sup>) qui racontent l'histoire de la pénitentiaire. Les pièces exposées datent du XVII<sup>e</sup> siècle à nos jours et dévoilent le quotidien du personnel (uniformes, clés, armes...), l'architecture des prisons (plans anciens et maquettes), le travail en détention, la vie des prisonniers et la sécurité derrière les murs. Entre appareil artisanal à tatouer, vieille porte en bois dotée de verrous impressionnants, chaise de pose anthropométrique et guillotine miniature réalisée par un bagnard à Cayenne, le visiteur découvre un univers largement méconnu. Et tel est l'objectif : sur les 5 500 personnes ayant visité l'espace Pierre-Cannat depuis son ouverture, beaucoup sont des élèves ou stagiaires. « Tous les élèves suivent un enseignement d'histoire pénale et pénitentiaire, explique Jack Garçon, responsable du Centre de ressources sur l'histoire

des crimes et des peines (CHRCP). Cet espace raconte l'évolution des métiers et des pratiques, et sa visite complète les formations. Le grand public peut aussi y accéder sur demande, par exemple de jeunes scolaires, des associations, sans oublier les délégations étrangères visitant l'Enap. »

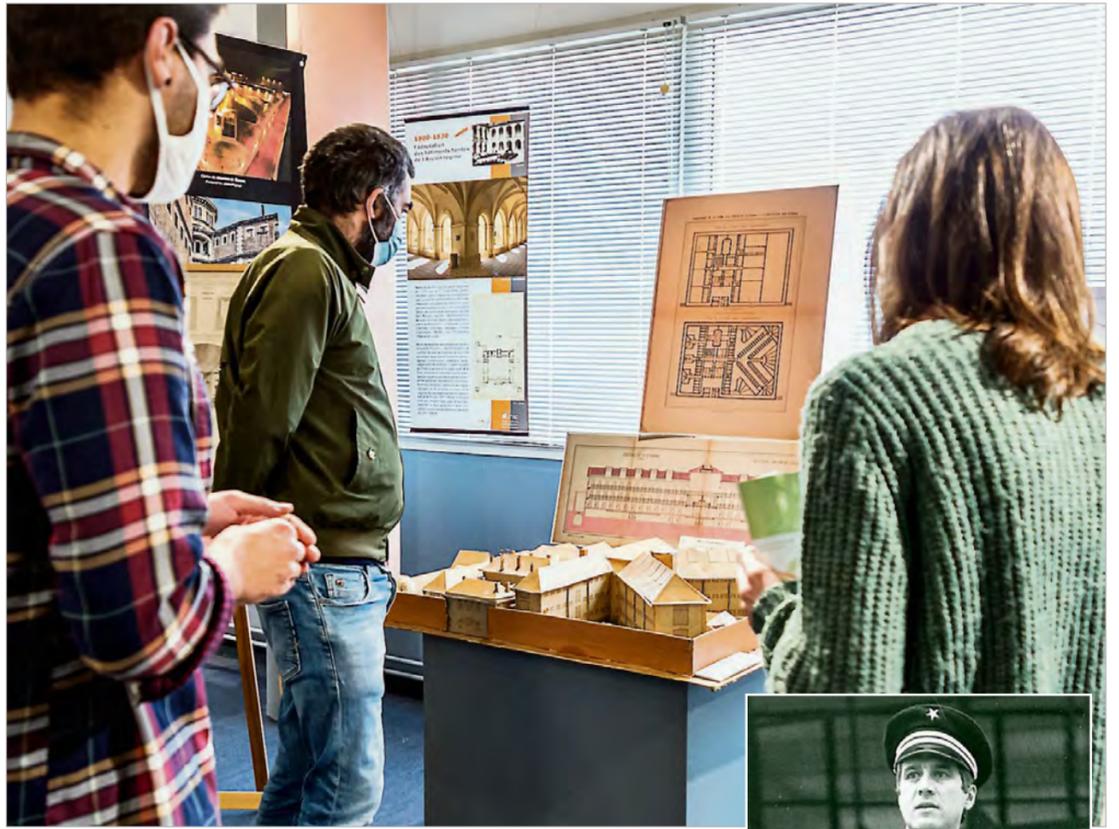
### Conserver pour transmettre

L'espace Pierre-Cannat est alimenté par différents fonds. Citons par exemple la collection d'ouvrages de Gabriel Tarde [1843-1904, la médiathèque de l'Enap porte son nom] dont la bibliothèque avait été léguée à l'administration pénitentiaire (7 000 ouvrages, notamment de droit et de criminologie) ; le fond Dublineau est composé de revues de médecine, de science criminelle, de psychologie ; le fonds Fontainebleau est également exceptionnel : après la fermeture du musée national des prisons à Fontainebleau, de nombreuses collections ont été transférées à Agen dont 12 000 documents datant du XVII<sup>e</sup> à la fin du XX<sup>e</sup> siècles.

Un espace pédagogique offrant un voyage dans le temps



Autant dire que les réserves de l'Enap sont « pleines à craquer », et que l'extension du campus apportera un souffle nouveau à l'exploitation de tous ces dépôts. Le futur pôle de criminologie comprendra en effet un espace de 500 m<sup>2</sup> entièrement dédié au CRHCP, permettant de stocker et d'exploiter au mieux ce riche patrimoine. « La conservation de cette identité, et sa transmission, est essentielle, ajoute Jack Garçon. Quand nous accueillons un groupe d'élèves directeurs nous faisons en sorte qu'ils sachent qu'à Agen on peut récupérer des objets anciens... » Pour que l'histoire continue ●



L'essentiel de la collection présenté dans l'espace Pierre-Cannat provient du musée national des prisons de Fontainebleau, qui a fermé ses portes en 2013. Les objets et documents témoignent de l'évolution du système pénitentiaire et des conditions de détention depuis la Révolution française.



Un surveillant-chef, vers 1970.



Gravure colorisée représentant un cachot au XIX<sup>e</sup> siècle, tirée de l'ouvrage « Les Français peints par eux-mêmes 1841-1842. Ci-dessus, un plan de la maison d'arrêt de Lyon, datant de 1885.



Dessin et chanson humoristiques sur l'ange gardien... de prison de Guy Harro, datant de 1945.

## maisons d'arrêt, arrêt sur images



Sur ces deux premiers clichés, réalisés par le photographe Henri Manuel vers 1930, on découvre le réfectoire de la maison d'arrêt de Montpellier, et un détenu de la maison d'arrêt de Melun confectionnant dans sa cellule... des paniers à salade. Le dernier document est-il de la même époque ? On pourrait le croire, mais pourtant non : cette image a été prise en 1988, et présente la porte principale de l'ancienne prison de Chartres : tout le symbole qu'à partir d'ici, le temps est suspendu.

# L'album photo de l'école

En vingt ans de présence agenaise, des milliers d'images ont été prises pour illustrer le quotidien de l'École nationale de l'administration pénitentiaire. En voici une sélection.



**CPIP >** Des élèves conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation. Eux ne portent pas l'uniforme, mais n'en demeurent pas moins l'un des piliers de leur administration. Le processus de féminisation des corps professionnels pénitentiaires a d'autant plus touché le corps des CPIP que les femmes sont de loin et pour chaque promotion majoritaires ● / photos archives Enap, Le Petit Bleu, ECPAD



**UNION SACRÉE >** En 2016, le dossier de l'extension de l'Enap est au cœur des préoccupations des élus locaux. Pour que l'école grandisse à Agen et Boé, les clivages politiques vont s'effacer au profit d'un travail collectif. Les artisans de cette entente sont alors (de gauche à droite), la députée d'Agen-Nérac Lucette Lousteau, le président du conseil général Pierre Camani, le sénateur de Lot-et-Garonne Henri Tandonnet, le maire d'Agen Jean Dionis et le maire de Boé Christian Dézalos ●



### UN DÉFILÉ HISTORIQUE

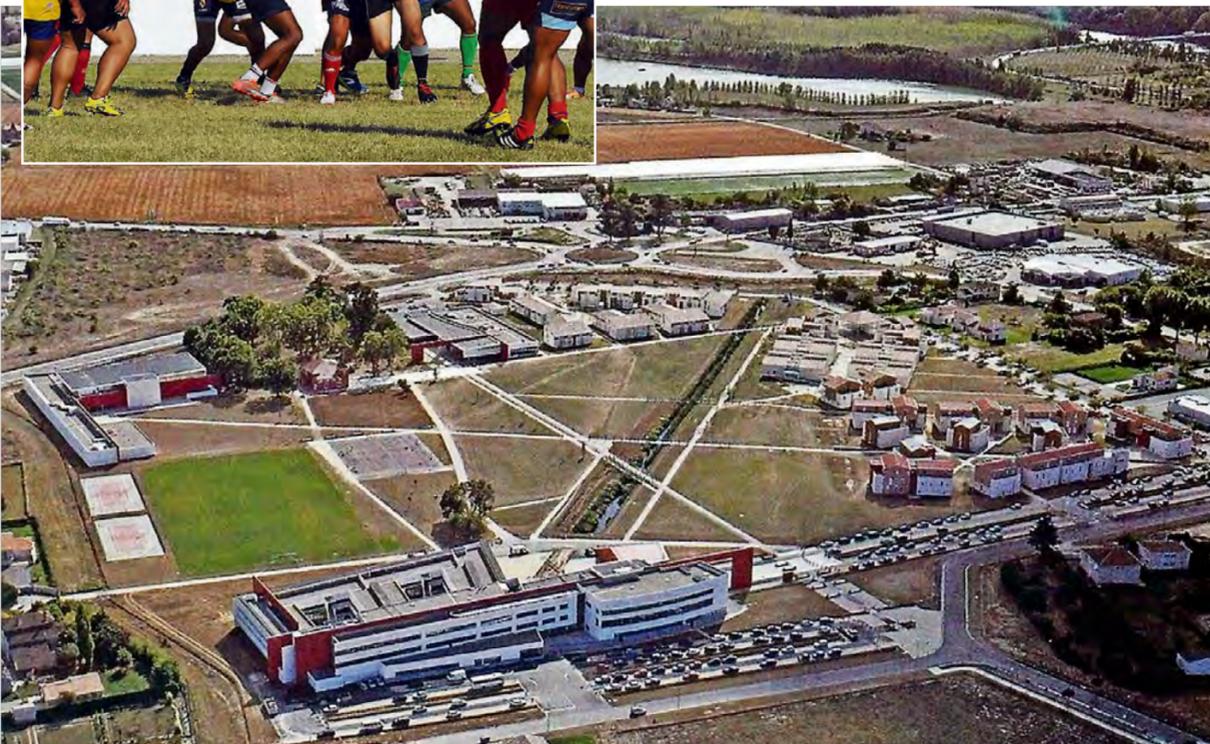
> Le 14 juillet 2016, pour la première fois l'administration pénitentiaire défilait sur les Champs-Élysées. Un honneur suprême puisque 47 personnes, élèves et personnels de l'Enap d'Agen représentaient ce jour-là les 38 000 personnels pénitentiaires. Cette présence est à replacer dans le contexte post-attentats de 2015, quand l'Etat a valorisé l'engagement sous toutes ses formes, dans l'armée, les forces de sécurité intérieure, le service civique ou la réserve. Les personnels pénitentiaires sont confrontés à une radicalisation croissante dans les prisons, et eux aussi sont en première ligne. Pour cette participation inédite, les défilants ont eu droit au carré d'honneur, en tête du cortège ●



**SPORT >** Les nombreux équipements présents sur le campus d'Agen témoignent de l'importance de la pratique sportive au sein des formations dispensées par l'Enap. Ils favorisent autant l'entraînement pour des futures pratiques professionnelles que le développement d'un esprit d'équipe. Sports de combat, arts martiaux, escalade, tir, etc., sont quelques-unes des disciplines enseignées. Pour entretenir leur forme, les élèves sont des habitués du footing (bien des Agenais les ont vus sortir du campus à grandes foulées) et des sports collectifs, dont notre rugby. Ici à gauche, des élèves surveillants affrontent le XV du Pacifique, un entraînement forcément musclé ! ●



**VISITES >** L'École nationale d'administration pénitentiaire est un établissement public administratif rattaché au ministère de la Justice qui relève de la direction de l'administration pénitentiaire. Elle est bien « nationale », c'est-à-dire qu'elle est le seul établissement de formation initiale (c'est-à-dire dispensée après réussite au concours choisi) pour tous les personnels pénitentiaires (personnels de surveillance, de direction, d'insertion et de probation, personnels administratifs et techniques). Outil de la Nation, elle accueille régulièrement leur ministre de tutelle qu'est le garde des Sceaux. En octobre 2016 le Premier ministre Manuel Valls avait assisté au baptême d'une promotion. Ci-contre une photo aérienne du « premier campus » prise en 2000. Que de changement depuis ! ●



# d'administration pénitentiaire



**OUTRE-MER >** Les élèves issus des territoires et départements d'Outre-mer sont particulièrement représentés dans les promotions d'élèves surveillants, autour de 30 % depuis quelques années. En 2016, cette proportion était montée à 63 % dans la 190<sup>e</sup> promotion. Il s'agissait en effet de former les personnels du futur centre de détention de Tatutu, inauguré en 2017 à Tahiti. Lors du baptême de cette promotion, une centaine d'élèves a donné un haka historique, devant les familles, les personnels de l'école, le Premier ministre et le garde des Sceaux. La fête s'est poursuivie avec des danses et chants polynésiens : un souvenir inoubliable ●



**ÉMOTION >** Inoubliable : le terme est bien choisi pour définir cet instant unique dans une formation qu'est le baptême d'une promotion. Que l'on soit en tenue ou en civil, quand retenti « la Marseillaise », quand on reçoit son diplôme, le moment est particulièrement émouvant. C'est bien dans la solennité que s'achève une histoire, un parcours de formation souvent réalisé de haute lutte, et qu'une autre commence : l'élève laisse sa place au professionnel, qui commence ou poursuit sa carrière au sein de l'administration pénitentiaire. Lors du baptême, le bonheur est au rendez-vous, surtout quand la famille est présente ●



**CULTURE POUR TOUS >** Comme souligné dans cette édition spéciale, porter une politique culturelle dans une école de service public est une particularité de l'Enap. La présence de l'art et de la culture contribue à la modernité de l'école, avec au programme des contenus pédagogiques innovants et réflexifs. Cette politique permet aussi de « décloisonner » le campus, et de l'ouvrir au grand public. Durant 20 ans, des milliers d'Agénais ont découvert cette école grâce à événements culturels, propres à l'élevation et au partage. Cette photo est donc particulièrement bien trouvée ! ●

**PATRIMOINE >** L'Enap fait partie du patrimoine agénais, et son architecture a longtemps été le support à des rencontres avec le public. Ici, en 2010 lors des Journées européennes du patrimoine, un groupe déambule au côté d'architectes pour mieux comprendre cet espace alliant lignes pures et verdure ●



**RENCONTRE PRÉSIDENTIELLE >** Le 13 juillet 2016, le président de la République François Hollande était venu rencontrer, à la Chancellerie, celles et ceux qui allaient défilier le lendemain sur les Champs-Élysées. Une visite surprise, une première rencontre entre un Président et l'Enap, au cours de laquelle le chef de l'Etat a annoncé son souhait de pérenniser la présence de l'administration pénitentiaire au défilé national. Il avait adressé ses encouragements à « cette Equipe de France de la pénitentiaire » et affirmé sa fierté au nom des Français ●



**SÉCURITÉ >** L'administration pénitentiaire est dépositaire de la sécurité des personnes placées sous main de justice. A l'Enap, des formations spécifiques sont menées dans le bâtiment de simulation. Objectif : prévenir la violence ●



**PROTOCOLE SANITAIRE >** L'année 2020 fut celle des 20 ans de l'Enap. Elle fut surtout l'année d'une crise sanitaire et économique mondiale, dont les conséquences vont se mesurer pendant plusieurs années. Cette crise fera aussi partie de l'histoire de l'école, comme en témoigne cette photo d'élèves masqués suivant un cours en amphithéâtre ●

## Paroles d'anciens élèves...

« Pour le moment, je compte exercer le métier de DPIP plusieurs années. Étant cadre de proximité, il est important pour moi de connaître et de maîtriser la pratique du « terrain » et d'apprendre à me connaître professionnellement dans la gestion d'un service. L'avantage de notre administration est de pouvoir en effet évoluer dans sa carrière par le biais de passerelles ou de concours internes. »

SOLÈNE'

« Lors de la période de réserve dans la gendarmerie, je me suis intéressé au métier de surveillant pénitentiaire. Tout sauf ingrat ou dévalorisant, bien au contraire : c'est de loin l'un des métiers les plus indispensables. Je me vois bien évoluer car nous ne restons pas cantonnés à un poste, nous pouvons passer d'autres concours ou obtenir d'autres grades. »

MADI'

« J'ai passé le concours pour devenir directrice pénitentiaire d'insertion et de probation. Ce qui me plaît dans ce métier, c'est qu'il n'est pas linéaire, chaque mission est différente selon l'individu, l'établissement... Le fait qu'on ait une approche théorique et une approche pratique lors de cette formation permet de se rendre compte de la réalité du terrain tout en ayant une analyse et un recul sur ce qu'on fait ou sur ce que devrait être un service pénitentiaire d'insertion et de probation parfait. »

DELPHINE'

« Je me souviens de mon arrivée à Trenque sous la chaleur agenaïse accablante, les valises pleines d'enthousiasme et de convictions. Je me souviens de ma première rencontre en amphitheâtre avec des personnes qui ont bouleversé toutes mes certitudes. Je me souviens de la profonde complicité et complémentarité que j'ai pu éprouver autour d'un verre au VnB avec des collègues qui sont à l'opposé de ce que je pensais être. Je me souviens du visage serein, humble et admirable de Marie-Marguerite Mariani. Je me souviendrai de cette année à l'Enap, car je m'y suis construite et déconstruite. »

MATHILDE'

« Septembre 2017, pour mon retour à Agen, à l'École nationale de l'administration pénitentiaire, pour la poursuite d'une aventure entre l'Administration Pénitentiaire et moi, je me pare d'un sac rutilant et bleu. L'école ne change pas, la bâtisse est ancrée dans sa terre et dans son temps. Elle se dresse devant moi, comme si elle m'avait toujours attendue, depuis la première fois en 2014. Comme s'il était toujours temps de lui revenir... Je comprends qu'elle sera, cette fois encore, le lieu de mon refuge, mon alcôve et mon challenge. Je comprends auprès d'elle, qu'il sera pour toujours le temps de grandir à l'ombre de ses savoirs. »

KELLY'

« La formation à l'Enap n'est pas seulement une période d'apprentissage professionnel. C'est avant tout un lieu d'échange humain. Ces instants à l'Enap nous apprennent aussi le dépassement de soi, la résilience et l'ouverture d'esprit à l'image du challenge sportif organisé par certains de mes collègues et moi-même. Ce campus ne nous laisse pas indemnes, sans compter les apports théoriques et pratiques que nous recevons de la part des différents enseignements et stages ; il nous restera des traces indélébiles de ces interactions dans ce microcosme au carrefour des cultures de tous les agents de France métropolitaine et d'Outre-mer. »

CINDY'

« Ayant toujours eu un attrait pour l'uniforme et les domaines de la sécurité, le métier de surveillant était une évidence. Le fait d'avoir à la fois la casquette du pompier, du psychologue et du policier rend ce métier très enrichissant. Chaque journée est différente, notre métier est imprévisible. Après quatre ans en tant que surveillant pénitentiaire je me suis fixé un nouvel objectif : passer un autre concours. C'est ainsi que j'ai intégré la formation de lieutenant en 2019. »

JÉRÔME'

« Ancien analyste des marchés financiers, j'ai décidé de me présenter au concours de surveillant pénitentiaire en début d'année 2019. Je me suis tourné vers ce choix professionnel pour diverses raisons. Tout d'abord pour servir et protéger mon pays. Ensuite pour la sécurité d'avoir un emploi à vie et enfin pour les opportunités de passer d'autres concours à l'issue d'années de services, comme celui de lieutenant ou de premier surveillant. J'avais le désir d'exercer un métier que peu de personnes aimeraient faire par envie de prendre le contrepied des idées reçues. »

DIMITRI'

« Le souvenir le plus marquant durant ma formation à l'Enap en tant qu'élève DPIP fut le concours d'éloquence organisé pour choisir le bînome (DSP/DPIP) devant représenter l'école à la Chancellerie lors de la célébration des dix ans de la force obligatoire de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne. Avec Mathilde, nous prîmes grand plaisir à écrire à quatre mains notre discours personnifiant la liberté et la dignité humaine. Nous avons imaginé une mise en scène rapprochant, acte après acte, ces deux valeurs sœurs. Lors de la finale, devant le grand jury et les deux promotions réunies, nous fûmes particulièrement émus lorsque nous nous prîmes nos mains pour les lever vers le ciel en scandant en chœur « Unis dans la diversité », devise de l'Union européenne appliquée à l'ensemble des agents du ministère de la Justice. »

ALBAN'

